

Différences



JANVIER/FEVRIER 1991 - N° 112/113 - 20F

E D I T O

SOLIDAIRES

C'est au nom de la solidarité entre les hommes et de ce couple fécond « altérité-identité », qui préside aux rapports entre eux, que le MRAP organisait à Nice, le 1er décembre dernier, une Conférence nationale sur le thème « Identité - racisme - solidarité ».

La guerre du Golfe a mis dans une perspective dramatique les préoccupations qui gouvernent notre action, notre éthique. Une préoccupation admirablement formulée par Albert Jacquard : « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous empruntons celle de nos enfants. » Une éthique qui présuppose la reconnaissance positive de l'Autre (l'autre sexe, l'autre culture, l'autre nation, l'autre référence philosophique ou politique, l'autre condition socio-économique) sans démagogie et sans esprit de supériorité. En somme, quel monde voulons-nous et dans quel état allons-nous le livrer à l'humanité de demain ?

Les invités et des responsables du MRAP répondent dans le dossier qui suit en pages 6 à 18. En attendant de publier vos propres contributions, l'heure est à la solidarité avec les enfants victimes de la guerre du Golfe, quel que soit le côté où le malheur les a frappés. MRAP-Solidarité lance un appel à vos dons. Pour tous renseignements, téléphoner au siège du MRAP. Les contributions financières sont à envoyer à : MRAP-Solidarité, CCP 12869-86D Paris.

L A G U E R R E E N D I R E C T

QUELLE PAIX, DEMAIN ?

Le monde vit la guerre du Golfe en direct depuis la nuit du 16 au 17 janvier. Une guerre qui confirme la complexité des réalités et des rapports de force dans une région que toutes les grandes puissances ont contribué à modeler en fonction de leurs intérêts conjoncturels ou stratégiques. L'inventaire des compromissions de peu de foi, des allégeances strictement intéressées, des illégalités patentes reste à faire. Les effets de la guerre s'installent dans la durée. Au début de la crise, au moment de l'annexion-coup de force du Koweït par l'Irak, le MRAP saluait le rôle fondamental que pouvait jouer l'ONU comme régulateur et porteur d'un droit international clairement défini, fondé sur l'égalité entre les hommes et sur l'égalité de traitement des nations et des peuples.

Mais cette guerre obéit aux règles classiques des jeux de pouvoir, encore valables sous toutes les latitudes, malgré la référence au droit international et à la communauté des nations. L'inquiétude s'amplifie de jour en jour de voir s'ouvrir des plaies demain difficiles à cicatriser. L'envoi de missiles sur Israël est une provocation annoncée de longue date et l'éventuelle riposte de l'Etat hébreu laisserait présager de lourds effets sur un règlement futur du conflit israélo-palestinien.

LA STIGMATISATION DE L'ARABE

En France, vulgaire ou subtile, la stigmatisation de l'Arabe porte de réels dangers de dérive raciste et antisémite. Déjà, une synagogue à Venissieux a reçu des cocktails molotov et des coups de feu ont été tirés contre une mosquée dans l'Aude. Les portraits psycho-ethniques de Saddam Hussein ponctuent l'information en direct du front de guerre, y compris sous la plume d'éminents journalistes.

Pour sa part, le chef du Front national ne s'est pas converti à l'amitié entre les peuples, malgré ses gesticulations pro-irakiennes ou pro-marocaines. Le Pen a de la suite dans les idées en s'alliant à des nationalistes bornés, dont l'activité nourrit la triste chronique d'Amnesty International. Mais surtout le

sens de ses options est clair : bouter les Arabes et les musulmans hors de France. Il faut, écrivait-il, au Président Mitterrand, « renforcer la surveillance des enclaves étrangères que la politique d'immigration a laissé se constituer sur notre territoire » (15/01/91). L'autre stigmatisation, celle des pacifistes, laisse perplexe. Comment accepter que soit assimilé à « Munich » notre souci de voir enfin se régler tous les conflits (au Moyen et au Proche-Orient, dans les pays baltes, au Rwanda, et partout ailleurs...) par la négociation, au besoin par la pression économique et politique, enfin par une intervention de la communauté internationale qui ne laisse place ni au doute ni aux tractations...

Le MRAP n'a ménagé aucun de ses efforts pour faire passer ce message qui est un peu plus complexe que celui des manichéismes guerriers. Il a rencontré les représentations diplomatiques d'Irak et des Etats-Unis (14/01/91), ainsi que les groupes parlementaires à la veille du vote de l'Assemblée nationale, il s'est associé à toutes les manifestations pour la paix à Paris* et en province (à l'appel des 75 comme à l'appel du Forum pour une paix juste et durable au Proche-Orient). Au moment où nous mettons sous presse, plusieurs initiatives collectives ou propres au MRAP destinées à prévenir toute dérive raciste en France, sont en cours d'élaboration. Ceci ne s'appelle pas capitulation mais exercice responsable des droits civiques et politiques. Pour une valeur universelle : l'amitié entre les peuples.

Billet à prix réduit pour l'exposition « Terre des libertés, terre des étrangers » en dernière page.

* Au rassemblement de la Madeleine, le 12 janvier, P.M. Danquigny, co-président du MRAP, a prononcé un message très remarqué par l'assistance ; texte intégral dans le courrier aux CL daté du 17/01/91.

E N B R E F

■ MAIRE INDIGNE

Le maire divers droite de Narbonne, Hubert Mouly, a décidé d'exclure des listes et de l'éligibilité les enfants de nationalité étrangère, pour l'élection du Conseil Municipal des jeunes. Le MRAP s'est élevé contre cette décision et a appelé le 18 décembre dernier à une mobilisation de la population de Narbonne.

■ DU FRIC !

La banque industrielle privée (BIMP) a créé en ce début d'année un fond de garantie spécialisé baptisé Intégration. Ces fonds garantissent des emprunts à moyen terme et s'adressent aux associations agissant pour les populations les plus démunies, quelle que soit leur origine.

■ MAUVAIS ELEVE

En avril 1990, la Cour européenne des droits de l'homme condamne la France pour la façon dont elle pratique les écoutes sans garantie contre les abus. Ce jugement fait suite à deux recours de justiciables français.

■ LE REFUS DE GAUDIN

J.C. Gaudin se démarquerait-il à présent de ses alliés du Front national ? Lors du vote du budget au conseil régional en décembre dernier, il a catégoriquement refusé d'inclure un amendement sur le principe de la préférence nationale.

■ CONDAMNATION

Le tribunal de Senlis a condamné deux auteurs d'une agression raciste à des dommages et intérêts ainsi qu'au franc symbolique au MRAP qui s'était porté partie civile. Le lendemain de Noël 1989, ils avaient insulté des ouvriers africains devant l'usine Chausson, puis les avaient frappés à coup de pierre, avant de tenter de les écraser avec leur véhicule. Un policier hors service était intervenu.

■ OUF !

Le gouvernement français a annulé l'arrêt d'expulsion d'un jeune Algérien arrivé en France à l'âge d'un an, l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme - le droit « au respect de la vie privée et familiale » - ayant été violé. L'intéressé a reçu un titre de séjour ainsi qu'une indemnité.

DROIT D'ASILE

La France remettrait-elle en cause sa tradition de terre d'accueil ? Près de 100 000 demandeurs d'asile vivent aujourd'hui en situation irrégulière après d'être vu refuser le statut de réfugié et commencent sérieusement à se poser la question : comment en sommes-nous arrivés là ?

Il faut savoir que jusqu'en 1989, l'OFPPA statuait dans un délai de trois à cinq années. Durant ce laps de temps, ces hommes et ces femmes se sont parfaitement intégrés sur le plan familial et professionnel. Le rejet définitif signifie pour eux quitter du jour au lendemain la France et donc le travail, l'école, les amis. Le motif invoqué par l'OFPPA : doute sur l'authenticité des preuves. Or les bourreaux délivrent rarement des certificats de mauvais traitement. D'autre part, les associations humanitaires (Réseau, MRAP...) accusent les autorités de ne pas auditionner la majorité des personnes, depuis l'informatisation du service en 1989. Avec le nouvel afflux des pays de l'Est, le gouvernement durcit sa position. Un projet visant à supprimer l'autorisation de travail et la protection sociale accordées aux demandeurs d'asile attendant un statut, a été débattu lors d'un comité interministériel le 20 décembre dernier. Cette décision de principe, pratiquement acquise, viserait à décourager les candidats éventuels. Or, d'après le père Delorme (CIMADE), cette mesure prise en Allemagne

(1980) n'a en aucune façon réduit le nombre des demandeurs. Le Réseau d'information et de solidarité a lancé un appel, signé par de nombreuses personnalités et associations, qu s'engagent à aider ces demandeurs déboutés malgré les peines encourues. Les comités locaux du MRAP sont appelés à rester attentifs à cette question, d'autant plus que les demandeurs d'asile risquent de devenir les victimes indirectes de la guerre du Golfe par la focalisation soutenue ailleurs que sur ce qui se passe en France. Ainsi, la préfecture d'Eure et Loir a pris, coup sur coup, « trois mesures de reconduite à la frontière » (communiqué du 15/01/91) dont un Kurde, Hussein Bun, expulsé en Turquie où il a, dès son arrivée, été incarcéré. Le CL de Chartres a tenu une conférence de presse pour soutenir son action, en présence de Norbert Haddad et Claire Rodier, responsable de la permanence juridique du MRAP. C. Rodier a notamment attiré l'attention sur le fait que « l'OFPPA doit faire abstraction des relations bilatérales et faire une application correcte de la Convention de Genève. » A suivre.

DIFFERENCES EN LIBRAIRIE

Eric Miguet, qui accomplit son service national en tant qu'objecteur de conscience au siège du MRAP, s'occupe de la diffusion des numéros spéciaux de Différences. Il mène son travail acharné en sillonnant les rues de la capitale pour « placer » votre journal. Aidez-nous en faisant connaître auprès d'Eric les librairies de votre ville ou de votre quartier susceptibles de mettre en vente le numéro spécial « Bouge, ma ville », qui vient de sortir. Merci.

Naturalisations

100 000 individus acquièrent ou se voient attribuer la nationalité française chaque année. Cette estimation comprend non seulement les ressortissants étrangers qui, sous certaines conditions, en bénéficient sans formalités, mais aussi les personnes l'obtenant par décret ou déclaration, sans omettre tous ceux qui y ont droit par filiation. En quinze ans, le nombre des acquisitions par décret a sensiblement diminué. Deux pays cependant se démarquent par le nombre croissant de leurs naturalisés : l'Algérie et le Maroc. En outre, on observe que l'Ile-de-France fournit à elle seule près de la moitié des dossiers favorables. Pour saisir globalement et objectivement la portée des flux enregistrés en 1989, il convient d'examiner le rapport annuel de la Sous-Direction des Naturalisations de la Direction de la Population et des Migrations. Ce document, chiffre à l'appui, tient compte de la période 1975-1985, et permet une meilleure compréhension du phénomène.

Papon-Nouvel Obs'

La 17ème chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné, sur plainte de Maurice Papon, le directeur du Nouvel Observateur et deux journalistes auteurs d'un article consacré aux « Français qui ont livré les juifs ». Le tribunal a estimé que « le but de l'information des journalistes était légitime mais que l'excuse de bonne foi ne pouvait pas leur être reconnue ». A noter que l'argumentaire du réquisitoire de Papon a escamoté la raison et les implications de sa présence à la tête de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944 au profit de la « campagne calomnieuse » dont il s'estime victime. Pauvre homme !

Antisémitisme

Interdit de vente aux mineurs ainsi que de toute promotion pour « caractère raciste et antisémite », tel a été le sort arrêté par le ministère de l'Intérieur (J. O., 8 janvier) contre Tribune nationale, mensuel du Parti nationaliste français et européen (PNFE).

CHACUN POUR SOI ET LA VILLE POUR TOUS

Bien avant l'explosion de violence à Vaulx-en-Velin et les Assises de Bron où le chef de l'Etat a défini des orientations pour une politique de la Ville, Différences préparait le numéro spécial « Bouge, ma ville ! », aujourd'hui à votre disposition.

Contexte et projet de loi.

Le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) vient de publier (*) une étude qui permet de dégager trois caractéristiques pour les années 80 : déculpabilisation de l'argent, montée du « chacun pour soi », uniformisation sociale et culturelle. Exemple : on constate que « l'égalitarisme n'a plus cours » : les rémunérations élevées ne font plus l'objet d'autant de critiques. 40% en 1988 (au lieu de 54% en 1978) jugeaient trop élevée la rémunération des PDG. L'individualisme s'accroît : en 1981, 37% des Français approuvaient une limitation de l'usage de la voiture en ville, en 1988 ils ne sont plus que 20%. L'exercice d'un sport individuel est passé en 1978-1979 de 14% à 20% et le taux de

syndicalisation de 15% à 10%. Voilà qui en dit long sur la perte de la rationalité et de l'esprit civiques sur une certaine cohérence entre l'accroissement des inégalités et l'évolution des opinions. Même si dans le même temps, on perçoit un net développement des solidarités familiales et de voisinage qui aident à supporter la crise. Dans ce sens, il faut reconnaître comme un fait positif le projet de gouvernement d'instaurer un développement plus solidaire entre les villes. Il s'agit notamment d'un projet de loi portant réforme de la Dotation globale de fonctionnement des communes (DGF) instituant une « solidarité financière » entre les communes. Les domaines concernés par les moyens financiers dégagés sont essentielle-

ment : le logement, la vie dans les cités, les transports urbains, l'animation et les équipements de quartiers. En effet, le paradoxe est grand puisque les communes les plus riches (par le potentiel fiscal en particulier) sont aussi celles qui peuvent se payer le luxe de soumettre leurs administrés à la pression fiscale la plus faible (en pourcentage de revenu). Ainsi, la hausse du taux d'imposition à la taxe d'habitation a-t-elle été de plus 20,23% cette année à Argenteuil et de moins 0,35% à Paris. Une inégalité flagrante. Ce projet de loi est à suivre, il doit prochainement être soumis à l'Assemblée nationale.

* Dans Consommation et mode de vie, n°54, déc. 1990. 142 rue du Chevaleret, 75013 Paris.

REGARD SUR L'IMMIGRATION EN FRANCE

La Direction de la population et des migrations publie chaque année un rapport complet sur les ressortissants étrangers. Le dernier en date est intitulé « Regard sur l'immigration et la présence étrangère en France 1989/1990 ». Au sommaire : les flux migratoires des étrangers, les caractéristiques démographiques et économiques, les dernières mesures prises et les actions développées. Trois points du dernier chapitre retiennent tout particulièrement l'attention : le CNPI (Conseil national des populations immigrées), absent depuis dix-huit mois, a été réinstallé dans ses fonctions vers la fin du premier trimestre de 1989. Le FAS (Fond d'actions sociales, pour les travailleurs immigrés et leurs familles) a, lui, vu les règles de son fonctionnement réaménagées (le 14 février 1990). D'autre part, depuis le 6 mars 1990, un Conseil de réflexion sur l'Islam en France (CORIF) a été mis en

place. Cette instance de dialogue avec les pouvoirs publics, composée de quinze membres, se donne pour mission de représenter les musulmans de France en formulant des avis sur des questions d'ordre culturel ou éducatif. Enfin, dans le domaine de la prévention, la mise en place de « médiateurs pour vivre ensemble » est à l'ordre du jour. Leur rôle : désamorcer les conflits liés à la

vie quotidienne et à la cohabitation, mais aussi, prévenir les discriminations dans l'accès aux services urbains. Il ne s'agit donc pas de se substituer aux instances existantes, mais de repérer les difficultés et faire des propositions susceptibles d'y remédier. Cette personnalité, bénévole, désignée par le préfet, disposera d'une infrastructure légère et remettra un bilan annuel.

Différences

89, rue Oberkampf
75543 Paris Cedex 11
Tél. : 48 06 88 00

Directeur de la publication
Albert Levy

Rédaction en chef
Chérifa Benabdessadok

Journaliste stagiaire
Marie-Adèle Bella

Administration/Gestion
Yves Pras

Publicité
au journal

Abonnements
Isabel de Oliveira

Chargée de communication
Mélina Gazsi

Documentation
Olivier Lannuzel
Alain Guioably

Maquette (P.A.O.)
LA GRAF
Tél. : 48 51 60 18

Impression
Montligeon
Tél. : 33 83 80 22

Commission paritaire
n° 63634
ISSN 0247-9095
Dépot légal 1989-12

E N B R E F

■ INTEGRISTES

« J'entends faire respecter l'application de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse [...] et entreprendre systématiquement des poursuites. » C'est par ces paroles que le ministre délégué à la Santé, Bruno Durieux, a réagi contre les mouvements anti-avortement. Ces groupes (SOS Tout-Petit et Rescue) liés aux milieux catholiques intégristes, voire au Front national, avaient multiplié les actions de type commando dans les hôpitaux. Le Conseil d'Etat a par ailleurs confirmé la compatibilité de cette législation avec la Convention européenne des droits de l'homme.

■ ABSENTEISMES !

L'absentéisme des députés constitue déjà un sujet de débat intarissable. Aussi, les représentants des différentes formations politiques viennent de suggérer une nouvelle organisation du temps de travail à l'assemblée. Ce phénomène touche désormais le corps enseignant qui, lors des dernières élections aux commissions paritaires, a déserté les urnes.

■ NUCLEAIRE

Le dernier rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques souhaite renforcer les prérogatives des autorités chargées du contrôle de la sûreté des centrales nucléaires. Il s'agit de rattacher directement le Service central de sûreté des installations nucléaires (SCSIN) au ministère de l'Industrie et de renforcer le rôle des commissions locales d'information et des municipalités. Dont acte.

E N B R E F

■ ENFANCE

Le rapport annuel de l'UNICEF paru en décembre 1990 sur la situation des enfants dans le monde, publie un chiffre inquiétant : cent millions d'enfants (de 6 à 11 ans) ne sont pas scolarisés. 71 chefs d'Etat, réunis en septembre dernier au sommet de New York, prenaient l'engagement d'en finir avec ce problème.

■ ALBANIE

Aux manifestations étudiantes qui ont contraint le président Ramiz Alia à instituer le multipartisme le 11 décembre dernier, ont succédé des affrontements sporadiques et dispersés ainsi que des scènes de pillage. Le Parti démocrate naissant - constitué semble-t-il essentiellement d'étudiants et d'intellectuels - les a condamnés.

■ HAITI

Les masses haïtiennes ont hurlé spontanément leur joie dans la rue après la victoire du père Jean-Bertrand Aristide le 16 décembre dernier à l'issue des premières élections à caractère démocratique depuis plus de trente ans. Elles ont vite déchanté une semaine plus tard, lors de la prise du siège de la présidence à Port-au-Prince par le néo-duvaliériste, Roger Lafontant, et ses partisans. Mais l'armée a maîtrisé en quelques heures ce putsh auquel succède l'attente de l'investiture du père Aristide.

■ REPORTERS MARTYRS

Un rapport de l'organisation Reporters sans Frontières dévoile la mort en activité de 36 journalistes et l'emprisonnement de 198 d'entre eux à travers le monde en 1990.

■ SLOVENIE

L'indépendance de la Slovénie a été proclamée le vingt six décembre par le président du parlement après approbation par référendum du principe d'autonomie. Interpellation des instances fédérales et internationales quant à la définition d'un type nouveau de relations avec les autres républiques yougoslaves.

LA FIN DE L'APARTHEID ?

Les informations en provenance d'Afrique australe abondent dans le même sens : l'apartheid serait fini, en tout cas le processus de démantèlement serait irréversible. Le point de Patrick Watkins.

Le CNPF et un groupe parlementaire de droite ont récemment publiquement annoncé l'organisation d'une campagne en faveur de la levée des sanctions internationales contre l'Afrique du Sud. De Klerk, quant à lui, tire profit du flou entourant la notion de changements « irréversibles » (terminologie employée par l'ONU fixant les conditions avant une reprise normale des relations diplomatiques et économiques avec l'Afrique du Sud. Qu'en est-il au juste ?

UN PROCESSUS IRREVERSIBLE ?

Certains prisonniers politiques ont effectivement été libérés. Mais il en reste encore des centaines détenus sous le coup de la législation répressive qui est toujours en place. Pire, certains exilés rentrés au pays après la légalisation de l'ANC se sont fait incarcérer, dont Mac Mahraj, un membre du NEC, la plus haute instance de l'ANC.

Les organisations de libération (ANC, PAC, SACP) sont désormais légales mais baillonnées. Outre les importants problèmes financiers et techniques résultant de l'organisation des nouvelles structures (la date de la 1ère Conférence nationale de l'ANC sur le territoire sud-africain, a dû être reportée), il subsiste d'importantes restrictions sur la liberté de la presse d'opposition. Enfin, les responsables politiques subissent toujours les intimidations et la violence dont font preuve l'armée, la police et les groupes d'extrême droite.

Il y a bien eu levée de l'état d'urgence, mais suite aux violences dans les townships, De Klerk a imposé l'opération « Ironfist » (poing d'acier) ramenant du même coup la présence de l'armée et du couvre feu dans les ghettos noirs.

L'abrogation du Separate Amenities Act instituait la ségrégation raciale dans les lieux publics

(transports, hôpitaux, jardins publics, piscines, plages, etc...) a permis au pouvoir blanc de réaménager une vitrine débarrassée des signes trop voyants de l'idéologie de l'apartheid. Toutefois, dans de nombreuses municipalités conservatrices, cette réforme a été limitée par des « astuces » de la réglementation. L'une d'entre elles consiste à fixer le prix d'entrée pour la piscine à 2 F pour les habitants de la commune (donc en majorité blancs) et 20 F pour les non-résidents. Aux rares noirs capables de se payer un tel luxe, il reste l'épreuve de force impliquant l'affrontement des gros bras blancs avant de pouvoir prétendre profiter d'une intégration aquaphile.

Enfin, dans un registre plus anecdotique, le Parti National au pouvoir a récemment annoncé son intention d'ouvrir ses rangs aux Noirs. Derrière cette dernière manœuvre, se dissimule mal une opération démagogique essentiellement destinée à charmer l'opinion publique internationale. En effet, même selon les sondages officiels, moins de 7% de la population noire se déclare proche des perspectives offertes par le parti au pouvoir.

CE QUI N'A PAS CHANGE

Deux des lois les plus fondamentales qui forment la base de tout le système du « développement séparé » n'ont toujours pas été

abrogées. Le Population Registration Act, qui fixe le classement obligatoire de tous les Sud-Africains en 4 groupes raciaux, Blancs, Métis, Indiens, Noirs, et le Group Areas Act, qui institue la séparation géographique selon les races et ethnies. Grâce à ce texte, les Noirs, classés dans une des dix ethnies officiellement recensées, doivent vivre sur le territoire affecté à celle-ci. Les Noirs n'ont toujours pas le droit de voter aux élections nationales. Malgré les évolutions récentes, ne perdons pas non plus de vue que les Blancs eux, contrôlent toujours le pouvoir politique et disposent des ressources économiques. L'armée, la justice et la police sont encore aux mains des Afrikaners. Il paraît donc un peu prématuré de penser, tel que l'a affirmé récemment le président Bush, que le processus de transformation en Afrique du Sud vers un pays démocratique uni et non-racial puisse être qualifié d'irréversible.

Même si l'Afrique du Sud, s'identifiant tout à coup au droit international et à la libre détermination des peuples, vient d'adresser un message de solidarité aux Etats-Unis dans sa croisade persique. C'est bien la première fois que le gouvernement sud-africain s'exprime en faveur de l'application d'une décision du Conseil de Sécurité des Nations-Unies. ■

Patrick Watkins

Condoléances

Edmond Jabès, le poète né au Caire, est décédé le 2 janvier dernier à Paris. Il nous laisse une œuvre cohérente et pacifique, notamment « Un étranger avec sous le bras un livre de petit format », que Différences avait présenté et illustré il y a plus d'un an. Différences partage avec ses lecteurs, les amis du poète, sa famille, la mémoire d'une parole tendue, tenace, fraternelle.

Record inégal

Le monde en 1990 a certes connu un record en matière de récolte céréalière, mais la FAO nous apprend que l'Afrique n'en saura quasiment rien, hantée qu'elle est une fois de plus - une fois de trop - par le spectre de la famine, notamment en Ethiopie, au Soudan, au Libéria, en Angola, au Mozambique, et dans certaines régions du Sahel. Cependant, tout aussi précaire apparaît la situation de pays tels que l'Afghanistan, le Sri Lanka, la Jordanie, le Liban, la Bolivie, Haïti, le Nicaragua, le Pérou ou le Samoa occidental.

Somalie

Rébellion en Somalie contre le régime du président Siad Barre. La situation est confuse dans le pays où les combattants du congrès de la Somalie unifiée (CSU) ont reçu l'appui d'un autre groupe oppositionnel, le mouvement national somalien. Lutte politique sur fond de rivalités ethniques.

Europe

Le bureau d'information du parlement européen à Paris a accueilli le 18 janvier une conférence de presse donnée par quatre députés européens sur les accords de Schengen, destinés comme on le sait à verrouiller les frontières extérieures de l'Europe des Douze. Points de vue : Yvon Briant (président du groupe RDE, membre du CNI) juge insuffisant le verrouillage, on l'aurait deviné ! Francis Wurtz (PCF) considère notamment que l'ampleur des problèmes posés par les rapports Nord-Sud rend ces mesures injustes et dérisoires. Député socialiste, M.C. Vaissade souhaite plus de garanties à propos des fichiers informatisés tout en acceptant, ainsi que M. Reynan (Parti populaire européen), le principe global posé par Schengen.

Indésirable

Que la France reprenne Bob Denard - ce mercenaire français qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt dans son pays - c'est, si l'on en croit le journal sud-africain The Star, ce qu'a demandé récemment le ministre sud-africain des Affaires étrangères, Pik Botha.

A G E N D A

■ LIVRE

Le révélateur africain, par Francis Wurtz (Ed. Messidor). Député européen, rapporteur d'un groupe de travail de l'Assemblée parlementaire entre le CEE et les pays du groupe ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique), F. Wurtz analyse la situation de l'Afrique et les pratiques de ses créanciers « occidentaux ». Le problème abordé dans le fond se nomme « sous-développement ». L'auteur souligne, dans ce contexte, le rôle mystificateur du racisme, qui fait aussi admettre aux peuples prétendument supérieurs, les injustices dont eux-mêmes sont victimes. Un livre qui prête à la méditation.

■ THEATRE

L'association EMAF (Expressions maghrébines au féminin) et le théâtre du Lierre présentent jusqu'au 23 mars la création d'une pièce forte et virulente, « Les Co-épouses », sur la polygamie. L'auteur, Fatima Gallaire, a reçu l'année dernière le prix Arletty. Autre rendez-vous au même théâtre : « Confusions », de l'écrivain marocain Ilias Driss, dans une mise en scène de Farid Paya, du 3 avril au 12 mai. Renseignements et réservations : 45 86 55 83.

■ DOCUMENT

L'Union Inter Service Migrants vient de faire paraître dans la série « Informations Inter Migrants » un document intitulé : « La libre circulation des personnes dans la communauté européenne ». On y fait un état des lieux des droits accordés aux migrants, ressortissants de la CEE ou des pays tiers. Informations inter migrants : 43 36 66 66

■ BROCHURE

Le centre des cultures méditerranéennes réédite une petite brochure où les jeunes d'origine étrangère pourront trouver des informations sur leurs droits (lois, conventions internationales, jurisprudence, institutions...). Guide disponible au Centre des Cultures méditerranéennes (Tour 41 - rue Georges Pompidou 90000 Belfort. Tél. 84 28 38 10).

■ RENDEZ-VOUS

Les Quatrièmes Assises Européennes se tiendront à Rome en 1992 sur les thèmes suivants : Pour une Europe ouverte des droits démocratiques pour tous, un véritable droit d'asile pour les réfugiés. Le Comité français de préparation appelle toutes les personnes et les organisations intéressées à se

joindre à cette initiative. Pour tout renseignement, s'adresser au CIMADE (173 rue de Grenelle 75007 Paris. Tél. : 45 50 34 43).

■ ETUDE COMPAREE

D. Lapeyronie et une équipe de recherche ont mené en France et en Grande Bretagne une enquête portant sur l'intégration des minorités immigrées. Cette étude comparative présentée sous forme de rapport est actuellement disponible auprès de l'Agence pour le développement des relations inter-culturelles).

■ L'ISLAM

AU PROGRAMME

L'université Paris VII, la Ligue de l'Enseignement et l'Institut du Monde Arabe organisent dès le mois de février 1991 des stages d'étude. Au programme : Initiation à la connaissance de l'Islam et des migrations (12 et 13 mars) ; l'Islam, religion et société (9-10 avril/22-23 mai) ; enjeux de la pluralité culturelle (11-11 février/4-11-18-25 mars/8-15 avril). Ces stages s'adressent en priorité aux mouvements associatifs, enseignants, personnels administratifs et cadres des entreprises. Pour toute information, s'adresser à Janine Thomas Fontaine, Ligue de l'Enseignement, 3 rue Récamière, 75006 Paris.

BONS DE SOUTIEN 1990 : LES NUMEROS GAGNANTS

1 aller retour Paris-New York
N° 0274588

Une console de jeux
N° 0391246

Ouvrage « 20 ans d'affiches
antiracistes » + abonnement
d'un an à DIFFERENCES
N° 0278576

Abonnement d'un an à
DIFFERENCES

N°0562665 N° 0454576
N°0471758 N° 0563989
N°0097572 N° 0179789
N° 0894519

Ouvrage « Si les immigrés
m'étaient comptés »

N° 0492519 N° 0178881
N° 0459781 N° 0353650
N° 0388329 N° 0097574
N° 0357499 N° 0514804
N° 0972106 N° 0643950

Plaquette « 75 photographes
contre l'apartheid » + pochette
« Apartheid »

N° 0153296 N° 0272705
N° 0086932 N° 0491836
N° 0855274 N° 0601595
N° 0366845 N° 1155753
N° 1155755 N° 0089503

3 affiches : « Loi française
contre le racisme », « Les
hommes naissent libres et
égaux », affiche Wolinski

N° 0599614
N° 0658779
N° 1163825
N° 0862157
N° 0590081
N° 0854865
N° 0147006
N° 1143962
N° 0001255
N° 0198309
N° 0623067
N° 0599133
N° 0525069
N° 0277874
N° 0985913
N° 0590082
N° 0613108
N° 0647551
N° 0466683
N° 0870080

APPEL

Le MRAP a mis à l'ordre du jour de sa Conférence nationale (Nice, 1er décembre 1990) l'objet même de son action, le racisme, et la raison de son existence, la lutte contre le racisme. Profession de foi philosophique et engagement politique, l'antiracisme considère a priori tous les être humains comme égaux.

Devant les logiques lourdes qui gouvernent le monde et notre société, il faut bien avouer que notre combat paraît difficile, à contre-courant, compliqué. Les mots que nous utilisons - y compris race, immigré, étranger, différence ou culture - sont chargés d'histoire et de sens parfois difficiles à assumer. Le malaise social s'est instauré avec notamment la persistance d'un électorat d'extrême droite et le retour d'un nationalisme frileux aussi bien en France que dans d'autres parties du monde, là même où l'on croyait les démons du chauvinisme définitivement extirpés de la conscience des hommes.

A Nice, les débats comme les interventions que Différences publie dans ce dossier spécial ont montré la nécessité d'une réflexion soutenue, d'un bilan critique autour du patrimoine humaniste qui préside à notre engagement. Différence ouvre, à ce titre, dès le numéro de mars, une rubrique spéciale « Débats » au service de tous les adhérents et sympathisants du MRAP qui souhaitent développer leurs analyses ou leurs préoccupations ou leurs expériences en rapport avec les questions posées par la Conférence Nationale. Ami(e)s, à vos plumes, Différences compte sur vous.

Différences

IDENTITE,
RACISME, SOLIDARITE

Pourquoi avoir choisi Nice ? Pourquoi et comment se développent de nouvelles formes de racisme ? Comment éviter d'irréparables ruptures ?

Nice est jumelée avec Le Cap. Nice a accueilli l'ancien lieutenant de la Waffen SS Frantz Schonhuber. Jacques Médecin, aujourd'hui en fuite, a accueilli dans cette ville son ami, Le Pen, dont il partage l'antisémitisme viscéral. A Nice, des commandos, dont certains membres appartiennent à la FPIP, syndicat policier d'extrême droite, ont tué des travailleurs immigrés sans défense. Nice est aussi devenue un lieu de villégiature pour délinquants à col blanc. C'est pour cela que nous sommes à Nice, dans l'amphithéâtre Malik Oussékine, gracieusement prêté par les responsables de la Faculté des Lettres, que nous remercions.

Tout cela donne raison à Albert Camus qui soulignait que le bacille de la peste ne meurt ni ne disparaît jamais et qu'il attend patiemment l'heure des cités heureuses.

De Carcassonne à Carpentras, le racisme présent devient banal. Ces signes viennent s'ajouter à d'autres dérives racistes et révèlent une société malade de son intolérance, rongée par la gangrène raciste. Ces faits de société risquent de se renouveler si nous ne réagissons pas. Contrairement à ce que l'on peut entendre ici et là, ces faits divers révèlent une société qui se déstabilise en son dedans. Cette situation s'articule autour de quatre causes principales : 1. la banalisation et la commercialisation du F.N. qui a fait d'un délit une opinion comme une autre. 2. l'exploitation politicienne du thème de l'immigration comme un instrument de reconquête du pouvoir, comme le mène habilement la droite qui, en volant les thèmes du F.N., court derrière ses électeurs. 3. l'absence, de la part du gouvernement d'un projet cohérent et clair en matière d'immigration et plus particulièrement sur les exclus, qui rejoint, somme toute, d'une façon générale, l'absence d'un projet politique basé sur la défense, la préservation des valeurs qui ont forgé notre société. 4. l'absence de fermeté à l'égard des auteurs d'actes et de manifestations racistes.

IDENTITE

Dans ce contexte, reprendre l'offensive pour juguler et renverser la tendance, passe nécessairement par une analyse approfondie de la situation présente, des nouvelles formes et expressions du racisme ainsi que des nouveaux supports idéologiques utilisés, analyse indispensable pour dégager et développer une action en profondeur en prise avec la réalité.

Force est de constater que depuis quelques années en France comme en Europe, le thème de l'identité

nationale est au cœur des problèmes relatifs au racisme. En effet, cette notion galvaudée, détournée par la droite et l'extrême droite, en fait un support idéologique pour légitimer les discriminations fondant leurs arguments sur la défense de l'identité nationale menacée par l'invasion étrangère.

Même si ce thème a déjà été utilisé et exploité, ce qu'il peut y avoir de nouveau, c'est qu'il engendre un racisme qui s'appuie plus aujourd'hui sur une hiérarchie des différences culturelles que raciales. Ce racisme, somme toute défensif, justifie aux yeux de la droite et de l'extrême droite une logique d'apartheid fondée sur la préférence nationale et qui fait de la différence culturelle un facteur qui légitime l'exclusion et l'érige en droit.

Le détournement de ce concept d'identité est un danger. En effet, au-delà du reniement, il conduit au repli, à l'enfermement, à l'appauvrissement. Il ouvre la voie au chauvinisme et au nationalisme qui alimentent et légitiment les dérives racistes.

Il nous faut donc rétablir la vérité sur les concepts, éclairer, démontrer que l'identité n'est pas une matière morte, définie une fois pour toutes, mais un corps vivant qui s'enrichit avec et par l'Autre dans un mouvement réciproque. Sans gommer pour autant les angoisses légitimes résultant du développement des inégalités, de l'éclatement des références idéologiques, de l'élargissement des espaces politiques internationaux, des problèmes de l'uniformisation.

RACISME ET SOLIDARITE

Le racisme se développe chaque fois que l'individu est dépourvu de sa dignité, que ses droits naturels et légitimes lui sont refusés : le droit de vivre, de travailler, de se former, de se distraire, de participer à la vie de la cité. Si le racisme prospère, c'est que le terreau sur lequel il s'enracine est toujours fertile : cités-ghettos laissées à l'abandon, jeunes laissés pour compte de la société, sans futur, qui, cassés par la vie quotidienne et par les injustices, se mettent à casser et consomment leur divorce avec la société par la violence. De ce constat, et pour éviter d'irréparables ruptures, un sursaut est indispensable. Il nécessite des réponses nouvelles, concrètes et urgentes pour tous les exclus, quels que soient leur nationalité, leur mode vie, leurs croyances.

Pour eux et avec eux, comment reconstruire ensemble, le mieux vivre ensemble, à l'école, dans l'entreprise, dans le quartier, comment faire des différences non pas un justificatif de la différence des droits, mais un moteur des rapports humains, déterminer les méthodes et le contenu de l'action, en un mot comment reconstruire une nouvelle citoyenneté. Ce sont les questions auxquelles nous allons tenter de répondre. ■

Mouloud Aounit
Secrétaire Général du MRAP

15 MILLIARDS D'ANNÉES

Je suis français parce que je m'interroge sur l'homme en français. Et l'histoire de l'humanité dure depuis 15 milliards d'années. Une bien complexe aventure.

Je suis Français, comme l'était Malik Oussékine. Mais qu'est-ce que cela signifie ? Quand j'avais dix ans, je m'identifiais à Napoléon. Aujourd'hui, je m'identifie plus volontiers à Montaigne, Pascal, à Teilhard de Chardin, Voltaire, Sartre, Van Gogh, Modigliani ou Picasso. Ces personnages avaient-ils en commun de défendre la « puissance » de la France ? Pas du tout ! Lorsqu'ils étaient invités, en leur temps, à Saint-Petersbourg ou à Berlin, ils suscitaient l'attention et l'écoute parce qu'ils s'interrogeaient sur l'Homme. Aussi, je m'inscris dans leur sillage en proposant cette définition du Français : un Français, c'est un homme qui s'interroge sur l'Homme en français.

S'interroger sur l'Homme me paraît essentiel d'autant plus que notre humanité est en train de vivre une véritable métamorphose. Les hommes ont toujours cru qu'ils disposaient pour vivre d'un espace infini. Nous savons aujourd'hui que la Terre est une toute petite planète bleue. Cette Terre a longtemps été peu habitée. Puis, avec la merveilleuse victoire sur la mort qui permet à un nombre plus grand d'enfants de vivre, s'est produite une véritable explosion : un milliard et demi d'hommes au début du siècle, cinq milliards aujourd'hui, dix milliards quand nos petits enfants auront notre âge.

Toutes les données du problème de la vie humaine ont changé. Les hommes ont acquis par leurs propres moyens des pouvoirs inédits. Celui de détruire tous les hommes en l'espace de quelques heures. C'est aujourd'hui techniquement réalisable. De même que la possibilité de faire naître des enfants autrement que la nature l'avait prévu. Comme l'a dit Einstein le soir de l'explosion de la bombe à Hiroshima, il y a des choses qu'il vaudrait mieux ne pas faire. Comment et pourquoi allons-nous les refuser ? D'abord, au nom d'une certaine définition de l'Homme. Le généticien que je suis a des choses à dire pour imaginer une humanité plus digne d'elle-même.

Que dit le généticien ou le biologiste sur l'Homme ? D'abord qu'il est un objet. En tant qu'homme, je suis fait des mêmes protons, neutrons, et molécules que n'importe quel caillou de n'importe quelle étoile. Je suis une poussière d'étoiles, un morceau de l'univers. Mais l'histoire de l'homme qui s'étale sur 15

milliards d'années montre que depuis le Big Bang, l'univers n'a pas cessé de devenir toujours plus complexe.

Le mouvement vers la complexité s'est également accéléré du fait de la position de la Terre juste à la bonne distance du Soleil pour qu'il y ait de l'eau mais aussi une certaine atmosphère. Puis sont arrivés l'ADN et la procréation.

Ce mouvement vers la complexité a finalement donné un chef d'œuvre : le cerveau humain. Celui-ci représente 100 milliards de neurones reliés par un million de milliards de connexions, les synapses. Nous avons atteint un seuil de complexité tel que nous détenons le pouvoir fabuleux de nous conférer des pouvoirs à nous-mêmes. Je suis doué de parole parce qu'il s'est trouvé des hommes autour de moi pour m'apprendre à m'en servir. L'histoire des hommes, c'est l'histoire des dons qu'ils se sont offerts à eux-mêmes. L'Homme a finalement construit un objet encore plus riche

et plus complexe : l'ensemble de tous les hommes. Cet ensemble constitué aujourd'hui de 5 milliards d'individus est un objet plus complexe que chaque homme car la complexité implique la communication entre les divers éléments. Dans la mesure où les hommes n'existent pas seulement les uns à côté des autres, mais ensemble, avec un réseau très riche de communication, ils ont créé un objet qui est vraiment notre affaire : l'humanité. C'est l'appartenance à la collectivité qui permet paradoxalement à chacun de dire « je ». Ce que je n'aurais jamais pu faire si j'avais été seul sur une île. Voilà une vision de l'humanité qui rejoint celle de Teilhard de Chardin, qui se disait écartelé entre son analyse de biologiste et sa profonde foi chrétienne. Il expliquait cet apparent paradoxe en formulant l'hypothèse que l'Homme était attiré par un point oméga de l'univers : Dieu. La vision du biologiste est que l'homme a été propulsé en un état où il n'est pas attiré par, mais

ESPACE ET DIVERSITE CULTURELLE

La pathologie dite de transplantation, ces maladies que les exilés, les émigrés attrapent à force de dépaysement, de nostalgie, m'a toujours fascinée. Qu'il s'agisse de maladies réelles ou de tableaux symptomatiques de plaintes qui ne correspondent pas forcément à des lésions ou des dysfonctionnements anatomiques ne change rien à l'affaire. Ce qui est fascinant, c'est la façon dont ces plaintes renseignent sur les particularités, les travers d'une culture, d'un ensemble de manières de faire et de penser. On sait, depuis les travaux de Freud sur l'hystérie, que l'anatomie réelle et l'anatomie imaginaire du corps ne se dessinent pas de façon identique. Or justement, la cartographie imaginaire que l'on a de notre corps propre porte l'estampille de la culture dans laquelle nous vivons, de la langue que nous parlons. Lorsque les mots deviennent impuissants à dire, lorsqu'ils ne sont plus compris et que c'est le corps qui devient langage, ce ne seront pas les mêmes parties de ce corps, les mêmes organes qui, d'une culture à l'autre, seront privilégiés pour signifier tel ou tel malaise.

Il en est de même pour les pratiques d'espace, les façons dont tout un chacun, nous percevons et utilisons la rue, la ville, notre maison, nos lieux privés, les équipements publics, etc. Ces manières de faire gardent, elles aussi, l'estampille des cultures dont elles sont issues. La diversité de manières de faire tient pour partie aux différentes façons dont se structure, d'une langue à l'autre, d'un groupe ethnique à l'autre, l'espace imaginaire. Or l'espace imaginaire tient de l'image du corps propre ; il est en quelque sorte une métaphore du corps imaginaire. Ainsi une meilleure connaissance des traits particuliers qui, dans une culture, travaillent le corps et l'espace imaginaires, permettrait d'autres éclairages sur les malaises urbains et sur les remèdes qui leur sont offerts. De telles recherches sont quasi absentes en France.

Nora Seni

Maître de conférence à l'Institut Français d'Urbanisme

capable de décider de l'avenir. Il est en notre pouvoir de faire que demain existe ou n'existe pas.

Nous sommes désormais prisonniers de cette magnifique petite boule – la Terre – que nous avons passablement abîmée. N'oublions pas ce merveilleux proverbe indien qui dit ceci : « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous empruntons celle de nos enfants ». Faisons attention. Si nous laissons le loto et la roue de la fortune modeler nos comportements, nous laisserons se « fabriquer » des hommes et des femmes qui n'auront même plus le désir d'être libres. La liberté est un pesant cadeau qui coûte cher. Ce n'est pas la nature qui nous l'a donné, c'est une invention des hommes. Cette liberté n'est pas une donnée individuelle mais collective. Le dictionnaire se trompe en affirmant que la liberté c'est l'absence de contrainte. La liberté exige des contraintes consenties. On dit aussi que la liberté s'arrête là où commence celle de l'autre. Cela n'a pas de sens. C'est au bout de la contrainte de la grammaire qu'il y a possibilité de parole et liberté d'expression. C'est au bout de contraintes acceptées solidairement par tous qu'il y a liberté. C'est de tous les autres dont j'ai besoin pour construire ma propre liberté. C'est parce que je rencontre un autre qui ne me ressemble pas, même si cette différence pose problème, que l'Autre me construit.

Une telle approche me paraît riche dans la lutte contre le racisme. Si le généticien a eu à démontrer l'inexistence des races, c'est bien, mais cela ne sert plus à rien. Ce que le raciste cherche, c'est à mépriser. Il s'agit donc de l'amener à comprendre qu'en méprisant l'Autre, il se détruit et se méprise lui-même. Nous avons, bien au contraire, besoin de ne pas mépriser pour s'aimer soi-même. N'eût été mon appartenance à l'humanité, je ne serais pas Albert Jacquard. Et je suis comme tout autre, merveilleux parce que je viens de tous les autres, je suis le produit de la solidarité organique entre les hommes. ■

Albert Jacquard
Généticien

UNE SEULE RACE, L'HUMANITÉ

L'hexagone n'est pas de fer. Ou bien notre identité évolue avec son temps, ou bien elle se condamne à la congélation. « Un honnête homme est un homme mêlé », écrivait Montaigne.

L'identité française semble préoccuper particulièrement la droite et l'extrême droite. Le Pen, qui tire son revolver chaque fois qu'il entend le mot « interculturel », renverse les rôles en feignant de croire que la France est colonisée par les Algériens. Les fantasmes les plus absurdes traversent l'esprit de ceux qui voient déjà leurs enfants apprendre à l'école : « Nos ancêtres, les Arabes, inventèrent les mathématiques ». Le Club de l'Horloge cherche à faire retarder la pendule en dénonçant « l'illusion suicidaire des groupes de rock s'agitant sur des paroles kabyles ». Et Bernard Anthony, alias Romain Marie, a fondé l'AGRIF dont le nom est déjà tout un programme puisque cela signifie l'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne !

Pour notre part, nous ne refusons pas a priori le concept d'identité française puisque nous sommes ici pour en parler, mais nous pensons que les véritables défenseurs de cette identité sont ceux qui développent les pratiques inter-culturelles. De la même façon que le latin est devenu une langue morte le jour où les clercs ont refusé son évolution et ont voulu revenir à la « belle langue » de Cicéron, une identité française qui ne s'accrocherait qu'aux acquis et qui refuserait toute modification serait une identité morte dont l'unique place serait dans un musée d'ethnologie ou dans un cours d'ethnographie.

Certains objectent à cela qu'il existe un « fonds commun », une « culture française » que le monde nous envie. Mais, outre que ce fonds serait bien difficile à définir et qu'il a été constitué par de nombreux apports venant parfois de l'étranger, il est bien évident que

jamais il n'a été partagé par tous les Français et qu'il est aussi partagé par beaucoup de non-Français. Seules la communauté de vie, la scolarité partagée, la lutte contre les mêmes difficultés fondent une identité commune et évolutive ; elle est forcément française si cela se passe en France.

Montaigne écrivait déjà dans le chapitre des *Essais* intitulé « De la vanité » (II, 9) : « J'ai honte de voir les Français assez fous pour avoir peur des habitudes contraires aux leurs : ils ont l'impression de ne plus être dans leur élément dès qu'ils ne sont plus dans leur village... On a bien raison de dire qu'un honnête homme est un homme mêlé. »

Mais les arbres de la différence ne doivent pas cacher la forêt des ressemblances. Il n'y a qu'une race : l'humanité. C'est ce qui nous permet d'apprécier les œuvres d'art de toutes les époques et de tous les pays, de nous reconnaître dans des Grecs vivant il y a 3 000 ans ou d'aimer un poète chinois. Notre identité est avant tout humaine. L'antiracisme est un humanisme et ce n'est pas un hasard si les grands humanistes de la Renaissance (Erasme, Thomas Moore, Rabelais) ont aussi été des hommes épris de pacifisme, d'œcuménisme et de cosmopolitisme.

Face à ceux qui se réfugient dans un passé, en grande partie mythique, qui veulent nous enfermer dans un hexagone de fer, qui prônent une politique d'apartheid à la française, il faut contribuer à développer une nouvelle conception de l'identité française en luttant ensemble contre le racisme, pour le développement des solidarités, pour l'acceptation d'une nouvelle conception de la citoyenneté française. ■

Pierre-Marie Danquigny
Co-président du MRAP

LIBEREZ SERFATY

Depuis novembre 1974, Abraham Serfaty est détenu dans les geôles d'Hassan II. Seize ans déjà d'incarcération pour cet ingénieur des Mines, communiste juif marocain, ancien responsable des phosphates de Khouribga.

Son crime : avoir soutenu les grèves contre la vie chère, contre l'augmentation du pain. Entre autres tortures, quinze mois de port continu des menottes ont provoqué un syndrome carpien qui l'empêche de se servir de ses mains sans douleur.

Son courage : avoir refusé l'exil qu'il avait déjà connu une fois et dont il avait terriblement souffert ; c'est pourquoi il a été pris alors qu'il vivait dans la clandestinité à Casablanca.

La Conférence Nationale du MRAP, réunie à Nice le 1er décembre 1990, proteste auprès de l'ambassade du Maroc.

Un message de solidarité est envoyé à Abraham Serfaty, n° d'érou 19 559, prison centrale de Khenitra, Maroc.

Résolution adoptée par la Conférence Nationale.

PAROLES DE VAULX-EN-VELIN

Une explosion de violence qui aurait pu éclater partout ailleurs où le chômage, la malformation, le désespoir s'installent durablement. Ghislaine Chassine et Cathya Harroudj témoignent.

LA DIVERSITÉ A L'ÉPREUVE DU QUOTIDIEN

Les événements qui se sont déroulés à Vaux-en-Velin et que l'on a nommés « événements d'Octobre » traduisent un certain malaise de la jeunesse. Cette jeunesse, avenir de notre société se trouve actuellement sans aucune perspective d'avenir. Quant à « la diversité à l'épreuve du quotidien », diversité d'origines, de ressources, de savoir, voilà une épreuve autant qu'une richesse dans la gestion d'une municipalité. Mais il est important de prendre conscience de l'atout qu'elle peut représenter. Un peu d'histoire : la population de la banlieue de Vaux-en-Velin fut d'abord constituée d'agriculteurs qui pratiquaient les cultures maraîchères. Une première vague d'étrangers arriva dans les années 1890, notamment des Silésiens qui creusèrent le canal. Celui-ci représentait à l'époque « le » chantier du siècle. Ces hommes ont apporté non seulement leur force de travail mais aussi la culture de la betterave qui permettra par la suite l'implantation de sucreries. De cette période, il reste

le nom d'un pont. Dans les années 1925, à la suite d'une implantation d'usines textiles, sont arrivés de nouveaux étrangers : Arméniens, Italiens, Russes, Polonais, Algériens, Portugais, Turcs. La cohabitation ne s'est pas faite sans heurts ni difficultés.

Une recherche généalogique a été menée en 1989 dans l'un de nos CES mettant en évidence vingt cinq familles typiques. Exemple : un grand-père kabyle venu en 1914 pour la guerre et qui a fait souche. Les enfants ont ainsi appris à travers leurs histoires respectives comment se crée la richesse d'un quartier. Quant aux différences de ressources, on s'est aperçu après discussions avec la population que c'est un facteur de risque de rupture. Certaines familles ouvrières devenues propriétaires constatent à présent que le seul fait d'habiter Vaux-en-Velin suffit pour que leur maison perde la moitié de sa valeur. Les jeunes eux, se révoltent contre leurs conditions de vie en H.L.M. : certaines familles s'entassent nombreux dans des appartements

exigus. Il s'agit donc de gérer au mieux tous ces risques de rupture. De même, il faut faire cohabiter des générations différentes avec des modes de vie différents. En effet, les jeunes ont une manière de voir la vie qui ne correspond pas toujours avec celle des personnes plus âgées.

Dans cet effort de gestion, nous sommes bien entendu aidés par des infrastructures, telles que la Commission extra-municipale des droits de l'homme (mis en place après les événements de Carpentras) mais aussi le centre multi-culturel. Ensemble, nous essayons de faire vivre harmonieusement toute cette diversité. Le fait que la conseillère municipale et le directeur du service économique de la ville soient d'origine algérienne, traduit aussi cette volonté politique de faire fusionner ces différentes richesses.

Ghislaine Chassine
Conseillère déléguée aux Associations
Municipalité de Vaux-en-Velin

LE RAFISTOLAGE NE MARCHE PLUS

Une démarche de développement social des quartiers est entamée à Vaux-en-Velin. Elle se base sur le partenariat et poursuit l'objectif de lutter contre l'isolement social et le repli communautaire. Nous concevons la réhabilitation et la transformation urbaines comme solidaires des dynamiques sociales. En même temps, nous essayons d'agir sur l'image du quartier, sur la rumeur, en ouvrant des espaces de communications. Toute la question est de susciter chez les gens l'envie de prendre la parole et des initiatives. Il s'agit aussi de provoquer chez les responsables et les gestionnaires un déclic qui leur fasse reconnaître la validité de ce que proposent les habitants. La responsabilisation des citoyens devrait avoir pour effet de créer des liens, de retisser le tissu social.

Nous avons notamment favorisé les échanges entre les différentes communautés autour de projets communs. Une charte définissant les choses a été signée en septembre dernier. Elle nous sert de base de travail pour mener la politique municipale dans la ville. Dans nos quartiers, les gens ont été parqués dans des grands ensembles et se trouvent aujourd'hui de fait exclus de la vie sociale. Ils sont en rupture avec le cadre de vie. On a essayé de changer les choses en réhabilitant le bâti, c'est-à-dire en repeignant une allée, en plaçant des boîtes aux lettres, en réparant un

ascenseur ou une cage d'escalier. Le problème réside dans le fait que si cette réhabilitation n'est pas accompagnée de mesures de soutien social et économique, elle reste un simple rafistolage. Et le rafistolage ne marche plus. Les risques de rupture entre la société et les exclus sont devenus très importants. Dans ce contexte, le racisme « prend » car il présente des solutions simplistes.

Ce qui s'est passé à Vaux-en-Velin peut se produire ailleurs. Chacun le conçoit aisément. Sans formation, ayant échoué dans le cursus scolaire, subissant les effets de l'éclatement de leur famille, confrontés à la misère, les jeunes sont mal en point. Comment faire prendre en charge les réalités du quartier par des gens qui se heurtent à un chômage chronique ?

La France découvre aujourd'hui qu'un jeune, parce qu'il a une peau bronzée ou des cheveux crépus, risque de ne pas obtenir un travail ou le droit à un logement. De son côté, l'École ne s'est pas adaptée aux mutations économiques et technologiques de notre société. Pourtant, l'école porte en elle les potentialités pour devenir un véritable creuset pour l'intégration de tous les enfants, quelles que soient leurs origines ou leurs appartenances culturelles et socio-économiques.

Cathya Harroudj
Conseillère déléguée à la Population
Municipalité de Vaux-en-Velin

MESSAGE

Un peuple qui exclut l'Autre est un peuple dont les repères symboliques sont abîmés, détruits (ou apparemment détruits). Cramponnés à une pseudo-identité que le raciste souhaiterait immuable, refusant le déroulement, donnant des réponses dévoyées à des questions mal posées, il stigmatise l'Autre en ne percevant pas que c'est son propre reflet qu'il vise. Détruire l'Autre, l'avilir, faute de surmonter sa peur devant l'inéluctable des mutations sociales, projeter sur l'étranger et sur l'allogène ses fantasmes sécuritaires, le déshumaniser en le traitant comme le serait un bouc émissaire, tel serait le but recherché.

C'est à ce double niveau qu'une réponse appropriée peut se formuler. C'est aussi dans la mesure où l'habitat, la culture, sont revalorisés, que les nouvelles technologiques n'écrasent pas l'humain que la bête immonde peut être jugulée et neutralisée.

Jacques Hassoun

ÉTAT DES LIEUX

Durant l'année écoulée, la question de l'immigration et de l'exclusion est devenue centrale.

Rapports, structures nouvelles, réformes balisent le terrain. Panorama.

La société de compétition, de force, de rapports de force où nous sommes immergés ne développe pas un climat favorable aux pauvres, aux exclus, à ceux qui restent au bord de la route, aux étrangers, aux immigrés. Comment créer une société d'égalité, alors que tout pousse à la hiérarchie, à l'écart, à l'éviction de l'autre, à l'exaltation péjorative de la différence ?

Toutefois, ce terreau et ce climat dans lesquels se développent le racisme ont suscité une riposte, du côté des associations, des pouvoirs publics, du gouvernement, des collectivités territoriales. On peut même dire qu'aujourd'hui l'immigration a pris dans la société française une grande place. Elle apparaît surtout comme un problème, j'en conviens, mais elle apparaît et cela doit être déjà regardé comme positif. L'immigration, problème de société oui, mais surtout chance pour la France. Quelle victoire si, avec l'intégration, l'immigration n'occupait plus le devant de la scène ?

LES REALISATIONS DES ANNEES 1989 ET 1990

La lutte contre le racisme s'est renforcée sur le terrain juridique et judiciaire avec le vote, sur la proposition des communistes, de la loi du 13 juillet 1990. Le gouvernement a, en outre, décidé de réformer plusieurs institutions, afin qu'elles deviennent les éléments plus efficaces de sa politique d'intégration.

La loi du 13 juillet 1990 fait progresser la lutte contre le racisme à plusieurs points de vue. Elle renforce les sanctions frappant les personnes qui se rendent coupables de provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence. Elle crée une nouvelle sanction : l'inéligibilité et l'impossibilité d'exercer certains emplois ou fonctions publiques.

Cette loi crée encore le délit de révisionnisme en cas de négation de l'existence des crimes contre l'humanité et permet aux tribunaux d'ordonner une publicité de leurs décisions plus large qu'auparavant. Désormais, les associations de lutte contre le racisme ont un droit de réponse lorsque, dans une publication, il aura été porté atteinte à la réputation, à l'honneur de personnes en raison de leur origine. Le rapport de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme portant sur la lutte contre le racisme doit être publié tous les ans.

La réforme des institutions

Les institutions, réformées, revues, remodelées, dotées de moyens adaptés, devraient favoriser l'intégration des immigrés. Tel est en effet l'objectif gouvernemental : parvenir à

l'intégration des exclus, des immigrés.

Le gouvernement a réorganisé les structures de conseil et de décisions dans le domaine de l'intégration. Il a créé, par le décret du 6 décembre 1989, le Comité interministériel à l'Intégration chargé de définir, d'animer et de coordonner la politique en matière d'intégration des résidents étrangers ou d'origine étrangère. Par un autre décret de la même date, le gouvernement a nommé M. Prévot, Secrétaire Général à l'Intégration et par celui du 19 décembre 1989, il a créé le Haut-Conseil à l'Intégration, placé auprès du Premier ministre et nommé pour trois ans. Enfin, le Conseil National des populations immigrées est relancé, se réunit régulièrement et contribue par ses avis à éclairer les choix du Gouvernement.

Ce dernier a, par ailleurs, entrepris une profonde modernisation des principaux organismes qui, sous la tutelle du ministère des Affaires Etrangères ou sous celle du ministère de la Solidarité, concourent à l'application des mesures concernant le contrôle des flux migratoires et l'aide à l'intégration des populations issues de l'immigration.

L'OFPPA (Office Français des Réfugiés et Apatrides), la CRR (Commission de Recours des Réfugiés) ont été modernisés. En outre, l'Office des Migrations Internationales (OMI) est en cours de rénovation et le Fonds d'Action Sociale (FAS) a fait l'objet du décret du 14 février 1990 qui en a modifié la composition. Enfin, un autre décret de la même date a défini les modalités d'établissement des programmes régionaux d'insertion des populations immigrées, désormais pluri-annuels.

LES PROJETS ET PROPOSITIONS

Aujourd'hui, on parle beaucoup d'immigration et, de tous côtés, on lance des propositions dont la prise en compte devrait conduire au rejet du racisme. Dans l'impossibilité d'être exhaustif, seuls seront examinés les propositions du Premier ministre, celles de la Commission Consultative Nationale des Droits de l'Homme, le Rapport d'Information de M. Marchand, député, et les propositions des Communautés Européennes.

Les propositions du Premier ministre

Lors de la remise du Rapport de la Commission Consultative Nationale des Droits de l'Homme, le Premier ministre a tracé, dans un discours important, les grandes lignes de la politique de son Gouvernement. « Toutes les opinions concordent, déclara-t-il, la lutte contre le racisme et la xénophobie passe d'abord par une politique d'intégration. Mais intégration et lutte contre le racisme ne sont pas synonymes, ni réductibles l'une à l'autre.

Toute politique d'intégration doit s'appuyer, de manière convergente, mais distincte, sur une ferme politique de lutte contre le cacisme brutal et contre ses convecteurs, afin d'endiguer la propagation de ses idées. »

Le Premier ministre a proposé des mesures destinées à renforcer l'efficacité des pouvoirs publics : la mise en place, en tant que formation particulière des Conseils Départementaux de Prévention de la Délinquance, de cellules départementales de coordination de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme dont la mission serait, entre autres, de promouvoir des initiatives locales de prévention, d'éducation, de communication et de formation. Il convient encore de développer le recours à la médiation dans les zones de tension, de rendre plus performant le rôle de l'enseignement par l'éducation aux droits de l'homme, par la connaissance des autres cultures et par le développement de la recherche.

Le Premier ministre a présenté d'autres propositions, destinées à renforcer l'efficacité de l'action des organisations luttant contre le racisme : la suppression des consignations qu'elles doivent verser pour se constituer partie civile, la gratuité des procès-verbaux de constat, le droit de réponse à leur reconnaître, la constitution d'une banque de données de la jurisprudence en matière de racisme. Certaines de ces propositions sont retenues par la loi du 13 juillet 1990.

Enfin, plusieurs propositions, présentées parfois sur le mode de l'interrogation, sont relatives à la priorité à donner à la lutte contre la banalisation du racisme : faut-il soustraire certains délits à la condition de publicité ? Faut-il assortir les condamnations pour racisme d'une peine complémentaire d'insertion ou de publication dans la presse ? Faut-il extraire de la loi de 1881 sur la presse la législation contre le racisme pour la traiter selon la procédure de droit commun ?

La commission Consultative Nationale des Droits de l'Homme a également élaboré, dans son dernier Rapport, un ensemble de propositions. Il n'est pas possible de toutes les citer. Elles sont relatives à l'enseignement et l'éducation, à l'information, à l'emploi, à la formation et au logement, à la médiation, aux collectivités locales, aux associations, à la police, à l'intégration, à la citoyenneté et à la reconnaissance du droit de vote aux immigrés, notamment aux élections locales. Parmi ces propositions, celles du MRAP méritent d'être plus longuement exposées. Le MRAP insiste pour que toutes les associations antiracistes, sans discrimination, soient également parties prenantes à l'information,

lorsque se produit un événement qui justifie leur prise de position.

Afin que le droit de vote, au moins aux élections locales, soit accordé aux étrangers résidant en France, il conviendrait d'adapter le mode de désignation des grands électeurs sénatoriaux. Seuls seraient grands électeurs les membres de nationalité française des conseils municipaux. Ce droit est reconnu dans plusieurs pays d'Europe, le Parlement Européen s'est prononcé en sa faveur pour les étrangers originaires de la CEE. Les immigrés, devenus des citoyens par leur résidence, leur vie dans la cité, le paiement de l'impôt, ne peuvent rester longtemps exclus des choix démocratiques.

Le Rapport, présenté par M. Marchand, sur l'intégration des immigrés.

La mission d'information de l'Assemblée Nationale a décidé de publier les procès-verbaux des auditions auxquelles elle a procédé et le Rapporteur, M. Marchand, s'est efforcé de dégager un certain nombre de propositions concrètes ou d'orientations de nature législative susceptibles de figurer au titre d'un plan d'urgence pour l'intégration.

Les premières propositions du Rapport visent les conditions préalables à une politique d'intégration : clarifier les compétences des structures administratives chargées de l'immigration, réorienter les activités du FAS, renforcer les moyens consacrés à la connaissance des phénomènes migratoires, améliorer l'accueil des étrangers dans les administrations françaises et stabiliser les flux migratoires.

Parmi les éléments d'une politique d'intégration, le Rapport Marchand propose de développer les actions de formation en faveur des femmes immigrées, de régulariser la situation de celles qui sont abandonnées de leur mari. Sur le plan civique, il propose l'amélioration de la procédure de naturalisation, l'institution de médiateurs locaux et analyse le droit de vote des immigrés. Plusieurs propositions portent sur l'emploi, le logement, l'éducation et la protection sociale.

Enfin, cette politique devrait se compléter d'une intensification de la lutte contre le racisme, de la création d'une instance consultative nationale de l'Islam en France, d'une information des collectivités locales sur les possibilités financières de soutenir la construction de lieux de culte islamique.

Le Rapport des experts des Communautés Européennes.

Un groupe d'experts indépendants a été chargé par la Commission des Communautés Européennes d'un rapport sur l'intégration des immigrés. Madame Papandréou, Commissaire Européen chargé des Affaires Sociales, en a présenté un résumé et relevé les points sur lesquels l'accent est mis.

Les politiques des Etats membres révèlent la volonté de réussir l'intégration de la popula-

tion immigrée ressortissante d'Etats Tiers dans le tissu social du pays de résidence, en reconnaissant son apport substantiel à l'économie de la Communauté. Les lieux privilégiés de l'intégration sont partout les mêmes : sécurité du séjour, regroupement familial, éducation et formation, emploi et logement, moyens de dialogue qui prônent la tolérance. Les jeunes issus de l'immigration ressentent avec acuité la mise en place d'un Marché unique en janvier 1993 qui les exclurait des bénéfices d'une Europe des citoyens et d'une plus grande mobilité. En matière d'éducation, il faut souligner l'importance de l'éducation interculturelle, susceptible à la fois de promouvoir l'intégration des enfants et de contribuer à la lutte contre la formation de préjugés raciaux ou xénophobes.

Une coopération accrue à l'intérieur de la Communauté sur les questions des migrations internationales et d'intégration des immigrés s'impose. Les décisions nationales en ce domaine provoquent des incidences sur l'ensemble du marché du travail de la Communauté, sur la cohésion sociale de celle-ci et sur son image d'une Communauté qui affiche et défend des valeurs démocratiques et de solidarité.

LA POSITION DU MRAP

Sur le fond

Sous réserve de nuances et d'un ordre de priorités qui pourrait être différent, le MRAP approuve la grande majorité de ces propositions. Aussi, ses remarques portent-elles davantage sur les objectifs et les buts à atteindre. Voici ce que pourraient être quelques-unes d'entre elles.

Il importe de faire mieux apparaître comme un élément de la lutte contre le racisme la nécessité du développement économique et social des pays du Tiers-Monde. Nous devons nous dire que l'arrêt de l'immigration ne sera jamais total, parce que les familles doivent se regrouper, qu'en Europe s'ouvrent de nouveaux chantiers et, surtout, que l'Afrique, l'Asie, l'Amérique centrale et méridionale ne parviennent pas à faire vivre leurs habitants dont le nombre est en forte croissance.

La solidarité entre Nord et Sud doit non seulement être affirmée, mais mieux pratiquée et mise en œuvre. Très précisément, les initiatives en faveur de l'annulation de la dette doivent être renouvelées, renforcées, jusqu'à l'obtention du résultat attendu.

Le MRAP ne peut pas se satisfaire d'un plan en deux volets : l'intégration des immigrés durablement installés en France et le retour au pays des clandestins ; l'intégration, d'une part, la poursuite, l'expulsion ou la reconduite à la frontière des clandestins, de l'autre. Les choses sont plus complexes et ne se ramènent pas à ce dualisme. L'intégration, oui, l'assouplissement nécessaire de la législation sur la clandestinité, oui ; la suppression de toutes

les dispositions qui créent des clandestins, oui encore.

On ne soulignera jamais assez qu'intégration et lutte contre le racisme ne sont pas synonymes, ni réductibles l'une à l'autre. Il faut ici reprendre les propos du Premier ministre : « L'histoire passée et présente en atteste : l'intégration des Juifs ou celle des originaires de nos départements et territoires d'outre-mer n'a jamais empêché qu'ils soient victimes de l'antisémitisme ou du racisme. L'intégration exemplaire des Juifs dans la société allemande ou française avant guerre ne les a pas soustraits à l'antisémitisme, à la discrimination, puis à l'holocauste. »

Malheureusement, la politique d'intégration, même réussie, risque fort de ne pas faire disparaître le racisme. Malheureusement, le MRAP sera nécessaire encore longtemps.

La conversion des mentalités est indispensable par la formation et l'information de l'opinion publique. Celle-ci reste trop vulnérable, trop sensible aux impulsions du moment.

Sur les moyens

Il n'est jamais inutile de reprendre ce que le MRAP dit depuis longtemps. Celui-ci a besoin, pour mieux conduire son action, de moyens renforcés : publications, presse, interventions à la radio et à la télévision. En portant un regard sur lui-même, il constatera qu'il doit surtout atteindre l'opinion publique : tracts, journaux de qualité, documents de large information et cultiver ses relations avec les milieux les plus étendus. Il lui faut pouvoir répondre à toutes les sollicitations.

Jacques Chevassus

Membre de la Présidence du MRAP

MESSAGE

Nous appartenons à une espèce, la race humaine, à l'intérieur de laquelle il y a heureusement des différences

notables. Ce sont des différences dues aux adaptations nécessaires à différents environnements dans le temps et dans les espaces.

[...] Ce sont des différences culturelles et religieuses qui, au lieu de nous séparer, devraient nous enrichir mutuellement, car elles reflètent notre expérience devant différents problèmes et les solutions trouvées par différents groupes [...].

ARMAN

La question du logement est au centre des tensions sociales qui prennent immigrés et étrangers pour cibles. Panorama à partir de critères statistiques.

La majorité des familles dont la personne de référence (le chef du ménage) est étrangère, n'habite pas en logement social, contrairement à ce que l'on croit. Ce constat est valable aussi bien à l'échelle nationale qu'en Ile-de-France.

Les étrangers sont proportionnellement à la population, plus nombreux en Ile-de-France que dans le reste de la France. Contrairement à ce qui se passe dans la plupart des autres régions, le pourcentage d'étrangers a continué à s'accroître dans la période 70-80 et probablement depuis. Pourquoi une telle évolution ?

D'abord parce que les arrivées se sont prolongées un peu plus tard qu'ailleurs. Cette région a accueilli beaucoup de réfugiés du Sud-Est asiatique et le regroupement familial de certaines populations qui ont une forte fécondité – en particulier les Africains d'Afrique Noire – y est un peu plus important qu'ailleurs. Avec la Côte d'Azur, l'Ile-de-France accueille aussi le plus grand nombre d'irréguliers : plus de la moitié des « réguliers » de 1981-1982 y habitaient.

Mais le mécanisme qui crée la concentration d'étrangers, que ce soit au niveau d'une ville, d'une localité, d'un quartier, c'est autant que l'augmentation du nombre des étrangers, la diminution du nombre des Français, c'est-à-dire une redistribution des Français dans l'espace.

Les 10 ou 15 dernières années ont été des années de périurbanisation : les gens qui en ont la possibilité ont cherché à quitter le centre urbain pour avoir accès à un meilleur logement, appartement ou maison individuelle, ce qui signifie plus de confort, plus d'espace, un environnement meilleur, la possibilité de devenir propriétaires. Les étrangers sont beaucoup moins concernés que les Français par ce mouvement.

CRITERES ET REALITES

Les statistiques sur le logement se réfèrent aux ménages, pas aux individus. Un ménage peut-être constitué d'une personne seule comme d'une famille élargie – couple, enfants, grands-parents. Les ménages étrangers sont en moyenne plus grands que les ménages français. L'écart reste pourtant faible : de l'ordre moyen de moins d'une personne.

Voyons comment les ménages étrangers se répartissent dans l'ensemble du parc du logement en Ile-de-France. Il est possible d'ana-

LES ÉTRANGERS ET L'HABITAT

lyser cela à travers le dernier recensement dé-pouillé, celui de 1982, et d'opérer plusieurs distinctions :

- entre l'habitat individuel et l'habitat collectif, c'est-à-dire l'immeuble que l'on définit comme tel à partir du moment où un bâtiment comprend au minimum trois logements ;

- selon l'âge de la construction : sont désignés comme anciens tous les logements construits avant 1948 ; récentes toutes constructions entre 1948 et 1975, neuves entre 1975 et 1982 ;

- il faut aussi prendre en compte le « statut » du logement : propriété, location privée, logement social, et statuts particuliers, précaires : meublés fournis par l'employeur, gratuits...

La première différence frappante entre ménages étrangers et ménages français : les étrangers sont sur-représentés dans le *logement précaire* : un ménage sur cinq habite dans des bâtiments anciens, hôtels meublés (majoritairement des Maghrébins) ou loges

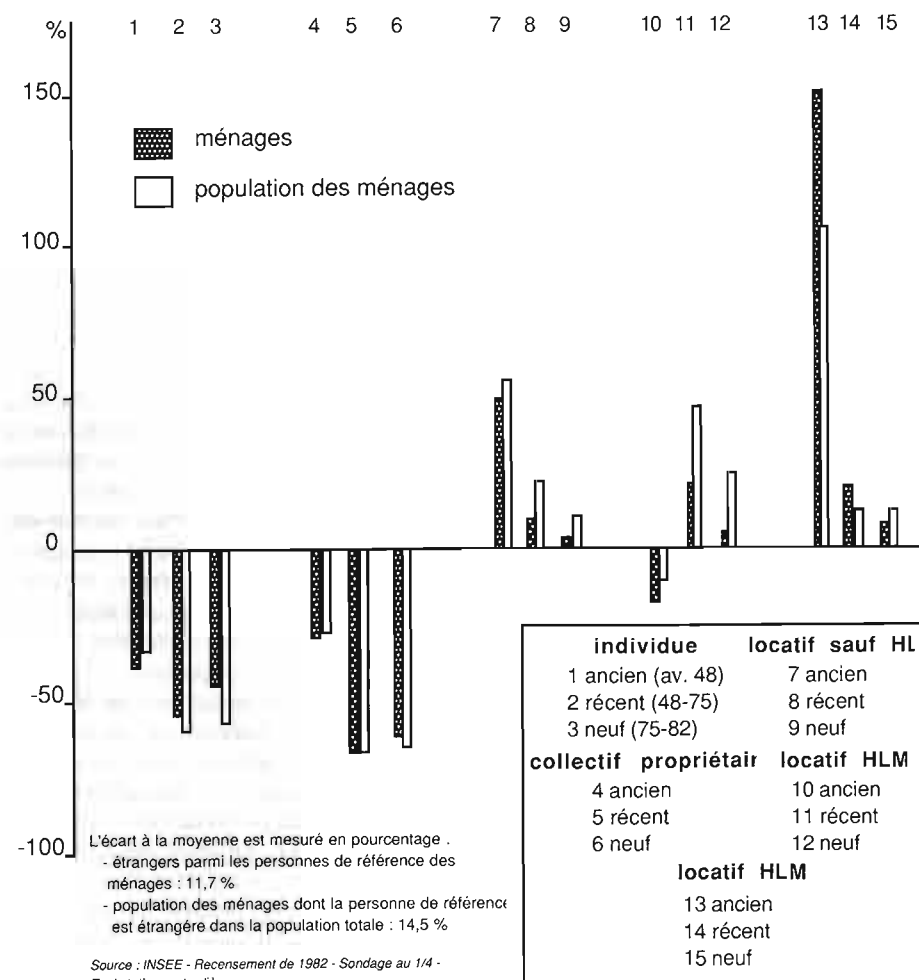
de gardien et chambres de bonnes (le plus souvent des Portugais). Ces logements se trouvent dans la partie centrale de l'agglomération, à Paris et en proche banlieue. Ces logements sont caractérisés par un très grand manque de confort, pas de WC intérieur et/ou pas de douche ou de baignoire.

CITES - ANNEES 60

Au contraire, les ménages étrangers sont sous-représentés dans le logement individuel, le pavillonnaire. Plus le pavillonnaire est récent, moins on y trouve d'étrangers. C'est moins vrai pour les pavillons construits avant 1948 qui ont été rachetés ou loués par des personnes qui travaillent dans le bâtiment, des Portugais surtout qui les ont rénovés. Ici la proportion de ménages étrangers est proche de la moyenne régionale.

L'autre domaine de sous-représentation des étrangers concerne l'accès à la propriété. Là encore, plus l'appartement est récent, moins on trouvera d'étrangers parmi les proprié-

Ile de France - ménages étrangers et leur population
Pourcentage dans chaque segment du parc de logements
(écart à la moyenne régionale)



taires occupants. Dans les HLM, les étrangers sont présents dans les mêmes proportions que les Français. Mais sont moins nombreux dans les anciens : l'essentiel de ce parc est à Paris. Ils sont plus nombreux dans les HLM construits entre 1948 et 1975 : soit toutes les grandes cités datant des années 60.

DIFFERENCES ET RESSEMBLANCES

Si l'on compare la situation des Français et des étrangers en tenant compte de l'identité des structures du ménage (ex : personnes seules, couples avec deux enfants...) on retrouve le même schéma : les hommes étrangers seuls sont sur-représentés par rapport aux hommes seuls français, les familles étrangères avec deux enfants sont sur-représentés dans le précaire et l'ancien. Seules les familles nombreuses étrangères ont une probabilité plus forte d'être en HLM que les familles nombreuses françaises qui habitent plus souvent dans des maisons individuelles. En isolant le critère socio-professionnel, on constate qu'un peu moins de la moitié des ménages ouvriers d'Ile-de-France ont une personne de référence étrangère. Les ouvriers français sont proportionnellement plus nombreux que les ouvriers étrangers à habiter en HLM. A catégorie sociale égale, il vaut mieux être Français pour prétendre à une HLM. Les ouvriers étrangers vont être de ce fait sur-représentés dans le locatif ancien, inconfortable. En somme, les caractéristiques que recouvre la notion de nationalité sont finalement plus importantes que les différences démographiques ou sociales.

L'ensemble de ces éléments permet d'affirmer que le logement constitue aujourd'hui un des problèmes les plus difficiles à résoudre pour l'intégration des immigrés. Depuis 1982, les tensions dans ce domaine se sont aggravées. Le parc social s'est en grande partie fermé à de nouvelles arrivées de ménages par le système des quotas.

Le parc privé confortable, en vente ou en location, est difficile d'accès à la fois pour des raisons financières et parce que promoteurs et propriétaires craignent que l'entrée des ménages étrangers, surtout lorsqu'ils sont originaires du Tiers Monde, dévalorise leur patrimoine. Or, au même moment, le parc ancien et inconfortable du centre, celui qui abritait en 1982 la plus forte proportion d'étrangers, tend à disparaître ou à se transformer. La reconquête du centre par les classes sociales moyennes ou aisées s'accompagne d'un très fort accroissement des loyers, qui exclut la plupart des ménages étrangers. ■

Michelle Guillon
Maître de conférence-géographie
Paris I

NOUVEAU MODELE ?

La tradition assimilatrice française se trouve questionnée aussi bien par l'altérité propre à chaque individu que par les tentations « communautaristes ». Incursion.

Au moins jusqu'au début des années soixante, la politique officielle de la France à l'égard des populations immigrées est l'assimilation individuelle. Une attitude qui entend reléguer au second plan les appartenances communautaires, au nom d'un antiracisme universaliste refusant toute référence identitaire basée sur l'ethnie, sur l'origine, mais aussi sur la culture.

Ce credo assimilateur, bien intentionné dans son principe, se révèle à l'usage quelque peu niveleur. Surtout, il n'est possible et compréhensible que dans le cadre d'une France sûre d'elle-même, de son identité, de son rôle dans le monde. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que l'idée assimilatrice est à son zénith au moment où la France coloniale se prétend investie d'une « mission civilisatrice » dans ce que l'on n'appelle pas encore le tiers monde. Ce n'est pas un hasard non plus si le dogme assimilateur de la France républicaine se tempère sensiblement et progressivement à partir des années soixante : la mauvaise conscience post-coloniale aidant, un timide « droit à la différence » fait alors son apparition. C'est ce droit à la différence qui est aujourd'hui critiqué de toutes parts, au nom de la lutte contre les idéologies « ethnocistes », contre l'enfermement communautaire.

S'il est vrai que le « communautarisme » présente de réels dangers – l'identité communautaire se construit avant tout sur l'exclusion, sur la fermeture à l'autre et au reste de la société – on peut toutefois se demander si, vraiment, à l'heure actuelle, nous nous dirigeons vers cela en France. A cet égard, les comparaisons avec le Liban semblent tout à fait hors de propos, pour ne pas dire outrancières (1). Par ailleurs, si on se place du point de vue de la lutte antiraciste, sommes-nous sûrs que la négation pure et simple de l'altérité, le retour déguisé à la tradition assimilatrice qui semble se faire jour depuis quelque temps, soit l'arme qu'il faille adopter pour combattre le repli sur la communauté, sur une identité exclusive ?

La négation « forcenée » de toute différence peut en effet mener à une crispation de la part des minorités niées dans leur personnalité collective.

Je ne citerai que l'exemple de cette poignée

de militants africains et antillais du journal *La Race Nègre* qui, de 1931 à 1936, gagnés par l'amertume et la panique que leur inspirent la montée du fascisme en Europe et leur isolement au sein d'une société française ultra-paternaliste, vont se raccrocher aux branches d'un passé africain magnifié et rejeter, dans son ensemble, ce qu'ils appellent « le monde des Blancs ». Cette fuite en avant dans l'ultra-nationalisme va ainsi amener ces hommes à mépriser la démocratie, à leurs yeux incompatible avec la tradition des « antiques civilisations africaines », à renverser le discours ethnocentriste des Européens pour faire du monde nègre le parangon de toutes les vertus de l'humanité, et même à lutter contre le métissage de la société française (2).

Bien sûr, cet exemple n'est pas généralisable, ces hommes étaient marginaux et la situation de l'Europe des années trente était tout à fait particulière. Tout de même, on peut mesurer, à l'aune de cette dérive racisante, les dangers de ce que j'appellerai le « rouleau compresseur » de l'assimilation. Même s'il est vrai que ce phénomène a pris, face à l'immigration coloniale, une ampleur jamais égalée.

De plus, le « devoir de ressemblance » des partisans de l'assimilation n'implique pas pour autant un reflux du racisme au sein des populations culturellement majoritaires. A ce sujet, il n'est que de rappeler ce que disait, il y a plus de cinquante ans, Aimé Césaire : « Les copies n'étant que copies, les modèles ont pour elles le mépris que l'on a pour le singe et pour le perroquet, car si l'homme a la peur de "l'autre", il a le dégoût du semblable. » (3)

Je conclurai simplement en posant la question suivante : que se passerait-il si l'on en venait à nier la personnalité culturelle et religieuse des millions d'hommes et de femmes venus ou originaires, par exemple, du Maghreb ? Quelque part entre le culte sacralisateur des différences, générateur de ghettos et d'exclusions mutuelles, et le refus absolu de l'altérité, il peut, il doit exister une voix médiane – une porte étroite – respectueuse des origines culturelles de chacun, intégrant des individus et non des communautés. A nous de trouver ce « nouveau modèle ».

Philippe Dewitte
Rédacteur en chef de la revue
Hommes et Migrations

(1) Voir par exemple l'article de Maxime Rodinson dans *Le Monde* du 11/2/89, « De la peste communautaire ».

(2) Pour plus de précisions sur cet épisode, voir : Philippe Dewitte, *Les mouvements nègres en France, 1919-1939, Paris, L'Harmattan, 1985.*

(3) « Négreries. Jeunesse noire et assimilation », in *L'Étudiant noir*, n°1, mars 1935.

L'EGALITE DANS LA VIE

Le SNES, Syndicat National des Enseignements de Second Degré, tient à saluer très chaleureusement l'ensemble des délégués et des invités à votre Conférence Nationale et souhaite les travaux les plus fructueux à vos diverses sessions et ateliers. Nous sommes un partenaire permanent du MRAP sur l'ensemble des problèmes de notre société concernant le racisme et l'exclusion. Nous partageons avec vous l'objectif de faire plus et mieux pour l'amitié entre les peuples, la vie en bonne intelligence des populations de toutes origines, l'intégration réussie des jeunes issus de l'immigration dans la vie scolaire, la réussite dans une formation qualitative de qualité, et dans la vie sociale du quartier, de la cité et du pays. L'égalité dans la vie, c'est d'abord cela, l'égalité à l'école, dans la ville, dans le travail, le logement, la culture, les loisirs. Cela nécessite une mise en œuvre concrète, qui ne se paye pas de mots, mais engage sur le terrain les moyens matériels et humains d'aide à l'intégration et les moyens de briser, y compris par la loi, les velléités agressives, l'activité criminelle des racistes, les manœuvres de certaines institutions pour ne pas avancer dans la voie de l'intégration et de l'égalité des droits.

Le SNES, en liaison avec les usagers et partenaires du système éducatif, élèves, étudiants, parents, ensemble des personnels, élus locaux, administration, éducateurs, s'implique totalement dans le développement d'une école de la réussite pour tous, avec des droits pour les jeunes, avec le respect des différences dans le souci de la tolérance, du pluralisme et de la compréhension par chacun, de ce qui fait la richesse de l'autre. Les moyens, malgré tout ce que les luttes enseignantes et lycéennes ont pu arracher, restent insuffisants, en particulier dans les zones à forte densité urbaine, les ZUP et dans les quelques zones, en nombre insuffisant, qui ont été classées ZEP (Zone d'Education Prioritaire). La formation des enseignants, la démocratisation du système éducatif, la démocratie dans la vie scolaire ont de grands progrès à faire. Nous nous attachons à ce qu'avance dans la réalité, la satisfaction des revendications et des aspirations des différents acteurs de l'éducation et celles des jeunes aussi. Nous sommes très intéressés par les résultats de votre Conférence Nationale que nous suivons, par l'intermédiaire de notre section académique de Nice. Notre propre réflexion et notre activité, dans les domaines de l'école, de la laïcité, de la citoyenneté, de l'intégration s'en trouveront enrichis. Avec nos fraternelles salutations.

Joël Mathieu
Pour le SNES

CITOYENNETE ET LAICITE

La Ligue de l'Enseignement en appelle à une laïcité plurielle, à une solidarité sans barrière hexagonale.

Les événements de Vaulx-en-Velin, comme dans une autre mesure les manifestations lycéennes ont mis en évidence le rejet de l'image d'une certaine société malgré les politiques de développement social – même incertaines et diffusées – qui y sont consacrées. Reste que toute contestation, si brutale et confuse qu'elle soit, comporte un appel au dialogue et donc une part d'espoir.

Nous ne reviendrons pas en détail sur les actions menées par la Ligue de l'Enseignement par le biais de ses fédérations d'œuvres laïques départementales, car intervenant dans des microcosmes aux spécificités qu'il serait superflu et réducteur de souligner exhaustivement ici, surtout après les interventions techniques de praticiens sociaux de qualité. Il apparaît préférable d'insister sur la réflexion qu'engage depuis maintenant quelques mois la Ligue de l'Enseignement, car c'est elle qui fixe les bases de notre action.

C'est autour de la notion de « citoyenneté » qu'il convient pour nous de s'arrêter, les politiques sociales ne devenant alors que des outils au service de son contenu. D'ailleurs, que ce soit à notre dernier congrès où le texte de « Laïcité plurielle » fut proposé ou par le biais des « Cercles Condorcet » qui ont entamé depuis maintenant quatre ans une profonde réflexion avec les milieux universitaires, scientifiques et socio-économiques, les notions de solidarité et de citoyenneté sont indissociables.

En effet, la solidarité n'est pas une norme dérivée qui se conjugue au gré de seules actions ponctuelles médiatisées. Un regroupement volontaire est indispensable à sa pratique pour concourir à la formation du citoyen, pour l'apprentissage et l'exercice des responsabilités.

Certes, il semble que la vie associative, dans ses perceptions les plus diverses, puisse être à même d'entraîner à l'expression des confrontations d'idées et des opinions.

De plus, la solidarité impose la prise en compte de tous les résidents étrangers sur le territoire français sans remettre en cause le droit d'obtention de la nationalité française. Il est important de distinguer citoyenneté et nationalité. C'est pour cela qu'il faut, selon nous, tendre vers un droit de vote local dans le pays d'accueil, et un droit de vote national dans le pays d'origine afin que tous les éléments de la citoyenneté soient réunis effectivement. N'envisageons pas de politiques so-

ciales pour les populations immigrées sans avoir jeté auparavant les bases solides d'une démocratie républicaine, ce serait, pardonnez cette expression, mettre la charrue avant les bœufs.

Il est également impérieux de mettre l'enseignement au service de ces buts. Une Ecole ouverte réellement à tous est la condition sine qua non pour que réussisse toute politique de solidarité axée sur une formation humaniste du citoyen. Il faut bien sûr que les programmes scolaires acquièrent une amplitude somme toute nécessaire, notamment par l'ouverture sur le monde et la sensibilisation effective aux courants religieux les plus divers. Enfin, il est illusoire de ne considérer aujourd'hui la solidarité que dans un cadre strictivement hexagonal, à l'heure de l'explosion démographique de l'Afrique et de la construction européenne. C'est bien une solidarité européenne qu'il faut construire de concert avec tous les pays, certes des « 12 », mais également avec les Etats que d'aucuns appellent « la Maison Europe ».

D'ailleurs, une association vient d'être créée dans le Var, par la Fédération des Œuvres Laïques avec le concours des collectivités locales : l'Association Européenne des Praticiens Sociaux sans Frontières, qui est composée de membres et responsables de toute l'Europe du Sud et destinée à l'échange entre praticiens sociaux certes, mais aussi à la confrontation de différentes politiques européennes afin de tendre à une construction homogène et efficace d'une politique sociale.

Nicolas Sadoul

Fédération des Œuvres Laïques du Var

MESSAGE

A la réflexion, je n'aime que les gens qui sont très différents de moi. Sans rire. [...] Allez-y, c'est une lutte qui n'en finit pas mais elle est vitale, c'est notre honneur d'être encore humains.

Jean-Pierre Chabrol

LE MAGHREBIN DANS LES MYTHES

Le racisme anti-Arabe réfère à des conflits historiques que la conscience troublée a transformés en silences. D'où la stigmatisation.

Tout un ensemble de visions discriminantes président à la représentation que l'on se fait en France des Maghrébins. J'ai publié, il y a quelques années (1), le résultat d'une recherche de perception qui me paraît toujours d'actualité. Ce travail portait des discours tenus sur les Maghrébins en général et les Algériens en particulier. Par ce discours, le locuteur affirme se sentir plus proche du Marocain ou du Tunisien que de l'Algérien ; il affirme aussi « préférer » l'Algérien kabyle à l'Algérien arabe. Cette verbalisation de conflits passés laisse perplexe et son étude systématique permet de se rendre compte que les locuteurs en question cherchent en fait chez le Maghrébin le moins « Arabe » possible !

L'approche classificatoire sous-jacente à ces propos répétés à l'envi sous-tendent à mes yeux des traumatismes collectifs profonds qui s'appellent notamment « guerre d'Algérie ». Ce moment douloureux de l'histoire de France n'est toujours pas assumé en tant que tel ; aussi se mettent en place des mécanismes de classification raciste qui jugulent momentanément le tabou.

La focalisation sur l'échec scolaire des enfants issus de l'immigration relève du même processus. Il a toujours été clair qu'à niveau socio-économique équivalent, les échecs comme les réussites sont les mêmes. On a pourtant beaucoup glosé sur les spécificités culturelles. Alors que ces enfants ont dans leur majorité, pour première caractéristique, d'être issus d'une immigration prolétaire.

Le déterminisme scolaire qui les concerne est le même que tous les enfants issus de milieux prolétaires. Serge Boulot et Daniel Boizon ont montré dans un ouvrage intitulé *Les immigrés et l'école* (2) combien il était arbitraire de consacrer tant d'études statistiques qui isolent les enfants d'immigrés en les stigmatisant par leur « origine ».

Le racisme alterne la globalisation et la différenciation. La globalisation sert à rejeter la différence réelle ou imaginaire. Ce mécanisme social et psychologique relève de l'ignorance des autres cultures. Dans ce rejet, il y a aussi une grande part de refus de penser la présence des immigrés du Maghreb. Il renvoie à des conflits culturels, politiques, éthiques non résolus. Il réfère, répétons-le, à une histoire difficile qui s'appelle la guerre d'Algérie, la torture, les charniers. Les ma-

nuels scolaires illustrent ces « trous » de l'histoire revisitée. Ainsi, le 17 octobre 1961 y est passé sous silence. Ce jour-là, plus de 200 travailleurs algériens étaient assassinés par les forces de l'ordre. Ces travailleurs qui, faut-il le rappeler, étaient français à l'époque, répondaient à un appel du FLN pour refuser l'apartheid qui leur était imposé en tant que « coloniaux » (3).

La conscience collective a gardé en souvenir cette image de dizaines de corps baignant dans la Seine. Face à cette tragédie non dite, non assumée, il y a comme le sentiment d'une indignité qui s'est muée en silence.

C'est pour cela que le Mouvement des Beurs Civiques, soutenu par le MRAP, a tenu à célébrer le 17 octobre 1990. Nous voulions, nous voulons, que cette histoire émerge à la conscience pour lutter ensemble contre les mécanismes qui sont à l'origine du racisme anti-Algérien, anti-Maghrébin, anti-Arabe.

Le MRAP nous a également apporté son aide

Ca donne le vertige, non, de voir une mosquée rasée au bull-dozer ? Songez un instant aux réactions que provoquerait un tel acte, diligent par un maire, s'il s'était attaqué à une église, un temple ou une synagogue !

dans une autre initiative. Au lendemain de la profanation de Carpentras, le MBC a organisé une caravane pour la démocratie, qui est partie de Carpentras, est arrivée à Dreux en passant par plusieurs villes de France. Notre but était clair : porter témoignage de la douleur des jeunes issus de l'immigration face à cette profanation mais aussi pour rappeler que le racisme ne se divise pas. Les assassinats et les discriminations dont sont victimes les Beurs devraient susciter moins d'indifférence. N'est-ce pas le relatif silence autour des assassinats de Beurs à Roanne, Mulhouse et la Ciotat peu avant la profanation qui a autorisé d'autres passages à l'acte ? Ces dérives représentent de graves dangers pour la démocratie en France.

Carpentras, comme l'affaire Dreyfus dont on devrait relire la genèse et le déroulement

montrent qu'il existe en France un antisémitisme structurel. Au-delà de cette permanence, c'était hier l'accession du juif français à la citoyenneté qui se jouait avec ce procès. Aujourd'hui, la focalisation sur l'Islam procède de la même méfiance à l'égard du non-chrétien. Hier, le capitaine Dreyfus était accusé d'avoir vendu des secrets d'Etat à l'Allemagne qui avait « volé » une partie de la patrie – l'Alsace-Lorraine. Aujourd'hui, on braque les projecteurs sur les enfants de l'immigration arabe comme s'ils étaient des traîtres potentiels : c'est-à-dire inassimilables politiquement, culturellement et culturellement.

En ce qui me concerne, je considère que la question de la religion n'a pas fait irruption dans le champ social avec trois foulards à Creil, mais un certain jour de 1984 lorsque le dessein d'une école laïque réunifiée s'est estompé.

L'école est de toute évidence en crise, menacée d'implosion, et les enfants de l'immigration jouent le rôle de bouc-émissaire. Si l'Islam est devenu une source de fixation, c'est qu'on entretient la confusion et qu'on règle de manière biaisée un contentieux historique.

Moi, je suis athée, laïque et musulman. Je veux dire que la dimension musulmane fait partie intégrante de mon identité. La fête du Mouloud – équivalent de Noël – le Ramadan, font partie des moments qui rythment mon existence. Des débats honteux accompagnent chaque projet de construction d'une mosquée ! Ca donne le vertige, non, de voir une mosquée rasée au bull-dozer ? Songez un instant aux réactions que provoquerait un tel acte, diligent par un maire, s'il s'était attaqué à une église, un temple ou une synagogue ! C'est là un déni total des droits fondamentaux des gens, un déni de citoyenneté qui me met en colère. Alors même que je ne fréquente pas les mosquées, je revendique pour mes coreligionnaires le droit à leur culte au grand jour et non dans la clandestinité et le rejet. Les nouvelles solidarités que nous appelons de tous nos vœux ne feront pas l'économie de la reconnaissance d'une citoyenneté étale pour tous.

Abdel Aïssou
Secrétaire Général
du Mouvement des Beurs Civiques

(1) *Les Beurs, l'Ecole et la France*, CIEMI-L'Harmattan, 1987.

(2) *CIEMI-L'Harmattan*, 1988.

(3) *A cette époque, les travailleurs algériens vivant en France étaient soumis à un couvre-feu.*

(4) *Un colloque et d'autres initiatives sont en préparation pour le 17 octobre en liaison avec le MRAP et la Ligue de l'Enseignement.*

DIASPORAS POST-COLONIALES

Le métissage culturel transnational est devenu un phénomène de masse. Il faut, selon R. Gallissot, sortir du nationalisme pour saisir le sens des mots-pièges.

Pourquoi dire sans cesse les « immigrés », les « Arabes », les « musulmans » ? Ce sont dans leurs pays, des Algériens, des Marocains, des Tunisiens, mais il n'y a pas de Maghrébins au Maghreb. C'est en Europe qu'il y a des Maghrébins. Cette désignation qui a remplacé Nord-Africains, de triste mémoire, est devenue l'appellation revendiquée par ces générations issues de l'immigration et qui forment en France et en Europe, des diasporas postcoloniales. Dans le jargon des sciences sociales à la mode américaine, la revendication de Maghrébins est caractéristique d'une « ethnicité de diaspora » qui manifeste à la fois une stratégie d'affirmation par la différence et une participation active à la société dominante, une participation intégrante donc. Nous sommes en présence, les manifestations lycéennes l'ont montré, d'un métissage culturel de masse.

DE LA MIGRATION A LA TRANSNATIONALISATION

Le métis culturel ne répond pas à la codification figée de l'identité nationale parce qu'il rend manifeste le déplacement des frontières culturelles nationales. Le métis culturel ne se compte plus, comme dans le passé, en quelques intellectuels d'avant-garde, il est devenu un phénomène de masse. Ce qui signifie que si, en tant qu'antiracistes, vous continuez à jouer les anciens combattants du nationalisme français, vous allez vous couper définitivement des générations de jeunes qui refusent la soumission au consensus nationaliste. Je veux dénoncer ici le « déplacement ethnique » ou encore le phénomène d'ethnisation qui permet de ne plus parler de « race » tout en évoquant la chose même. L'ethnisation stigmatise les différences culturelles des diasporas post-coloniales, en particulier celles qui ont quelque chose à voir avec l'Islam. Elle réfère au conflit idéologique qui oppose depuis fort longtemps l'Europe et le monde musulman. L'opposition est donc politique et non pas ethnique ou culturelle.

Les manifestations lycéennes ont aussi montré qu'on était loin, en France, de la constitution de minorités ethniques. Si l'Islam a besoin qu'on lui reconnaisse un statut, au même titre que les autres religions, d'accord ; mais cessons de mythologiser la « communauté » ou les « communautés » tout en prêchant l'in-

tégration. La véritable intégration, c'est précisément le conflit. S'intégrer, c'est participer aux conflits politiques, aux luttes sociales, aux revendications culturelles, c'est encore produire du mouvement social. Le contraire de l'unanimité communautaire, c'est le pluralisme, la diversité, le droit d'expression et d'association.

DU METEQUE A LA PREFERENCE NATIONALE

Le mot « immigrant » est devenu « immigré ». Comme si un immigrant était condamné à se reproduire éternellement en tant qu'immigré. Il faut bien se souvenir qu'on a inventé le mot « métèque » pour désigner les juifs d'Europe orientale. Après cela, on a inventé le mot « immigré » pour désigner les Algériens qu'on n'osait appeler ni Français, ni Algériens.

Dans un livre* écrit il y a quelques années, j'ai voulu participer à l'effort d'analyse pour distinguer les concepts de citoyenneté et de nationalité. De ce point de vue, il faudra bien cesser un jour ces contorsions destinées à ne pas accorder de droits politiques aux étrangers résidant en France. Car, si l'on ne se conforme pas aux principes de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, on pratique de fait la « préférence nationale » chère à Le Pen. On soumet ainsi les Droits de l'Homme au statut national.

Le phénomène migratoire de fond qui déplace vers les pôles d'attraction des populations en quête de revenus, qui les décline et les reclasse dans une autre société, ce phénomène s'accompagne du retour du racisme colonial dans les vieilles métropoles.

Quant à la notion d'enracinement, elle ne m'apparaît pas comme la meilleure manière d'envisager les choses. Croire à un peuple transhistorique, si l'on s'affirme antiraciste, c'est parler le même langage que les racistes. Il faut, peut-être, chercher la source de l'impuissance de l'antiracisme dans le fait qu'il puise ses références dans le champ dominant global du nationalisme. Toutes les nations du monde se sont construites d'une manière artificielle et leurs frontières résultent de rapports de forces. Le 19^e siècle a théorisé et pratiqué la conception selon laquelle certains Etats seraient plus historiques que les autres, et auraient de ce fait le droit d'exister en tant que nations tandis que les autres ne seraient pas historiques et donc n'auraient pas le droit de devenir des nations. Arrêtons avec cette pseudo-noblesse des Etats qui seraient millénaires et d'autres qui seraient indignes parce que récents.

Aujourd'hui, je suis frappé par la légèreté avec laquelle on appelle « Europe » le tiers-nanti du continent européen. La Communauté européenne correspond en réalité à l'Europe

atlantique des pays capitalistes qui ont développé la société de consommation, Suisse y compris.

TIERS NANTI CONTRE TIERS MONDE

Cette Europe mythologisée, dans laquelle l'Autriche, qui n'appartient pas encore à la CEE, vient de renvoyer 10 000 Roumains, cette Europe vit sur la peur et le rejet des immigrants venant de l'Est et du Sud. En France comme en Grande-Bretagne, on distingue déjà les nationaux d'outre-mer et les nationaux de souche, puis les nationaux européens des « autres » : ceux qui sont différents par leur culture et leur origine. C'est l'Europe contre le Tiers-monde.

Nous vivons en fait un véritable déplacement des frontières. Le discours dominant sur l'Europe procède de la même logique que celui sur l'identité. Si l'on ne peut pas sérieusement contrer Le Pen, c'est que l'on se place trop souvent sur le même terrain. On tente d'opposer à son discours sur l'identité nationale un contre-discours qui appartient au même champ de la défense nationaliste de l'identité. Trop d'intellectuels et d'hommes politiques se compromettent en s'accordant avec Le Pen à reconnaître l'idée d'une « souche » européenne. La filiation serait culturelle. Pourtant, on sait bien qu'en histoire, il n'y a pas de généalogie, il n'y a que des génèses, des histoires de cultures qui se fabriquent. Il n'existe pas de lignée, y compris en termes intellectuels, sinon l'essence serait vite assimilée à la nature des choses.

Cette compromission avec la célébration d'une « souche » européenne inventée fait que l'antiracisme se base lui aussi sur une sorte de défense de l'Occident. En rester aux filiations strictement européennes de nos identités, c'est s'appauvrir très sérieusement et nier les autres pans de l'Histoire.

De plus, réduire la question de la démocratie et des droits de l'Homme aux filiations européennes, c'est s'installer dans l'ethnocentrisme européen axé sur l'idée que nous sommes les détenteurs universels de ces valeurs, les dépositaires élus. Il y a là une idéologie de la justification de la clôture, de l'isolement de l'Europe occidentale par rapport au reste du monde. Tant que nous resterons fermés sur notre tiers d'Europe, nous serons exclus du reste du monde en l'excluant de notre passé et de notre avenir.

René Gallissot
Maître de conférence
Directeur de laboratoire au CNRS

* Misère de l'antiracisme, Ed. Arcantère, Paris, 1985. Voir également : « La mode des identités », n° 1, 1987, et « Les droits de l'homme et le nouvel occidentalisme », in L'homme et la société, n° 3/4, 1987.

LE COMBAT CONTRE LE RACISME

Depuis sa fondation, le MRAP cherche à intervenir le plus efficacement contre les situations de racisme.

Ceux qui s'emploient à diviser les groupes humains pour les dominer ont renoncé, dans l'ensemble, à la notion de « races » et de sang, aux références biologiques, portées au sommet de l'horreur par le système nazi. Ils recourent plus volontiers aux cloisonnements ethniques, nationaux, religieux, culturels. Néanmoins, sous ce camouflage, l'idéologie classificatrice et différentialiste conserve son contenu de « racisation ». Ces entités humaines sont présentées, au même titre qu'hier les races, comme homogènes, hermétiques et immuables.

L'idéologie raciste est d'abord une planche de salut. Une planche pourrie, certes. Mais aux laissés pour compte, elle offre une fierté : celle de ne pas se sentir tout au bas de l'échelle. Ils sont blancs, français, chrétiens, européens, civilisés, et donc ne méritent pas le sort qui leur est infligé. Ils ont au moins cette soi-disant supériorité, qui nourrit leur espoir qu'un jour justice leur sera rendue. Cette démarche les conduit à rejeter ceux qu'ils croient totalement « autres », en vertu du cloisonnement fondé sur les origines ethniques, nationales ou religieuses, que le discours raciste leur suggère. Les « immigrés » et leur descendance connaissent des frustrations semblables, sont assaillis par des difficultés identiques, souvent pires, l'injustice les frappe également, et leurs conditions de vie ne sont pas moins précaires. Tout cela dans le contexte d'une crise qui atteint l'ensemble de notre société. Mais, accrochés à leur « identité » française, les malheureux que le racisme aveugle ne veulent rien savoir de leurs voisins « étrangers », ne rien avoir de commun avec eux. Ils n'éprouvent à leur égard que mépris, peur et hostilité. Ainsi, au ras du quotidien, on trouve à la fois ce « terreau » des inégalités et du mal-vivre, où tous sont englués, et la barrière raciste qui s'interpose entre des gens aux prises avec les mêmes souffrances et partageant les mêmes aspirations. Ce qui les distingue, ce sont les lieux où sont nés leurs ancêtres, des références liées à leur histoire propre, des mots différents pour désigner la même chose, une façon différente de prier ou de manger, parfois la teinte de leur peau ou la texture de leurs cheveux. Un tel clivage défie la logique, condamne les uns et les autres à l'inefficacité. Nous l'avons dit souvent, au MRAP : le lieu d'attaque essentiel contre le racisme aujourd'hui, dans les conditions qui se sont créées, se situe sur le terrain de la vie quotidienne. Il

s'agit de supprimer tout ce qui sépare, de favoriser la prise de conscience des intérêts communs entre tous ceux qui souffrent de l'exclusion, de la crise ; il s'agit d'encourager l'émergence de leur action conjointe. Le contraire du racisme, ce n'est pas l'antiracisme. C'est l'absence de racisme, c'est que tombe le mur des préjugés, c'est que les préventions et les haines aveugles ne viennent pas empêcher le mouvement naturel de rapprochement entre des gens pareillement concernés. Oui, le contraire du racisme, c'est la *solidarité vécue*. Les éclats du racisme et leur traduction alarmante aux élections de Dreux, il y a un an, la révolte des jeunes des banlieues contre les provocations policières et contre une vie sans perspectives parce que sans emploi et sans formation : l'action obstinée poursuivie par de nombreuses associations, dont le MRAP, ont abouti aux mesures d'intervention prévues dans 60 sites où couvent, a-t-on estimé, les plus dangereuses explosions. Mais, peu avant, on en avait officiellement dénombré 400.

D'autre part, il est certain que des solutions au plan local ne peuvent survenir de façon isolée, si des réformes plus générales n'ont pas lieu. C'est dire que nous sommes engagés, désormais, dans une action de grande ampleur et de longue haleine.

UN ALLER-RETOUR

Dans les 60 sites retenus pour les premières opérations de soutien aux populations en grande difficulté, dans les 400 sites dénombrés, et partout où passe la division raciste, le MRAP se doit d'être présent par ses comités locaux. Ceux qui existent et ceux qu'il créera à cet effet.

Il doit veiller : 1°) à la concertation entre tous les intéressés, sans distinction d'origines, pour déterminer les besoins, faire des propositions, et participer aux réalisations décidées ; 2°) à la concertation avec les pouvoirs publics, avec les élus, dans tous les organismes, toutes les instances où le mouvement associatif peut et doit avoir accès pour exprimer le point de vue de la population dans toutes ses composantes.

L'aller-retour, du terrain aux pouvoirs publics et inversement, exige, à toutes ses phases, la participation des populations concernées. Le problème qui se posera sans nul doute est celui des moyens à mettre en œuvre pour répondre aux besoins.

Les lycéens demandent des sous, du pognon, du blé, du pèze, de la thune, du flouze, du fric, à cor et à cris. Apparemment, ce qu'ils ont obtenu jusqu'à présent s'avère insuffisant. Pour casser les cités-ghettos, pour assurer aux jeunes un avenir, pour en finir avec toutes les exclusions, il faudra aussi beaucoup d'argent. Ce ne doit pas être une raison pour renoncer.

Pour l'instant, notre tâche est d'aller sur le terrain. De parler aux uns et aux autres. D'être attentifs, positifs, constructifs. De coopérer avec chacun, pour que nul ne se sente marginalisé, pour que tous s'impliquent ensemble dans ce qui est l'affaire de tous.

Soyons conscients, de plus, que la lutte pour le droit de vote des résidents étrangers, passe aussi par cette rencontre dans l'action, par cette *nouvelle citoyenneté* que nous voulons absolument mettre sur orbite. C'est le moment ou jamais de la populariser, de la vivre.

INTERVENIR A TOUS LES NIVEAUX

Bien sûr, les autres formes d'action contre le racisme, que nous connaissons bien, ne sont pas pour autant devenues caduques. Au contraire. Elles se présentent peut-être sous un autre jour. Ainsi, l'information de l'opinion par tous les moyens (débat, films, expositions, tracts, affiches) tendra à réduire la distance, à abattre les barrières séparant les gens qui devraient s'entendre pour agir ensemble. Les programmes scolaires, actuellement discutés, notre coopération aux PAE ou d'autres formes d'échanges avec les enseignants, les élèves, contribueront à prémunir ces derniers contre les mensonges racistes. Surtout, l'école devrait veiller à se rapprocher de la société, qu'elle a le devoir, comme l'écrivaient l'autre jour des professeurs, de rendre intelligible à ceux qui en seront bientôt, qui en sont déjà, les acteurs. A l'école comme dans la cité, les activités culturelles aideront les gens à mieux se connaître, à écarter les préjugés, à s'enrichir mutuellement de leur histoire propre et de leurs civilisations respectives, indispensable condition d'une citoyenneté sans entraves.

Dans le même temps, une vigilance sans défaut continue de s'imposer pour mettre hors d'état de nuire les racistes patentés qui, par leurs propos et leurs actes, avivent les incompréhensions, accentuent les divisions. A cet effet, nous disposons, entre autres, de la loi de 1972, renforcée en juillet dernier.

Bien sûr, dans ce contexte, de transformation positive des relations dans nos quartiers, nos entreprises, nos établissements scolaires, nous n'oublions pas les répercussions nationales de l'action locale. Il faudrait d'abord que les discours politiques, et leur reflet dans les médias, n'aillent pas entraver des efforts accomplis sur les chantiers où peuvent se renouer les liens normaux de solidarité dans l'action.

Au contraire, nous attendons de tous ceux qui agissent sur l'opinion qu'ils soutiennent ces efforts, en détruisant sciemment, systématiquement, les mensonges destinés à opposer les gens entre eux à partir de critères racistes. L'énormité de ces falsifications ne suffit pas à les rendre inoffensives. Et il ne suffit pas de

s'en indigner pour que tout le monde les repousse. Il faut argumenter pour les réfuter. L'aller-retour du local au national intervient également dans des domaines comme la police, les administrations, la politique de l'habitat, de l'emploi, les transformations de l'école.

VIVRE ET AGIR ENSEMBLE

Ce qui relève de nous dans l'immédiat, c'est d'orienter notre propre action résolument vers les lieux où les gens vivent ensemble et, éventuellement, s'affrontent ; c'est d'animer, avec beaucoup d'autres, la dynamique sociale permettant à ces gens de vivre et d'agir ensemble pour obtenir des transformations valables répondant à leurs aspirations communes. Tout en intervenant auprès du gouvernement, du Parlement, des assemblées locales, départementales et régionales, quand des dispositions sont à prendre à ces différents niveaux. Depuis longtemps, nous proclamons la nécessité de l'action en profondeur, au cœur de la réalité, des conflits quotidiens que le racisme attise dans une société sous haute tension. Le moment est venu de s'y consacrer prioritairement, concrètement. Agir sur le terrain, c'est la condition *sine qua non* pour que les mesures projetées au plan national aboutissent, pour qu'elles aient lieu.

Albert Lévy

Membre de la Présidence du MRAP

REMERCIEMENTS

Merci aux messages de soutien à la Conférence nationale signés : Arman, Jean-Pierre Chabrol, Jacques Hassoun, Maurice Charrier (maire de Vaulx-en Velin), André Lajoinie, Laurens Deleuil (maire de Marignane), Colette Guillaumin (chargée de recherche au CNRS), Georges Valbon (maire de Bobigny), Jean-François Gueulette (secrétaire général du groupe socialiste à l'Assemblée nationale) au nom de Jean Auroux, président du groupe, Raymond Forni (député du Territoire de Belfort et conseiller général), Albert Memmi (écrivain et membre du comité d'honneur du MRAP), Hassen M. Fodha (directeur du centre d'information des Nations-Unies à Paris), Georges Poussin (chargé de mission auprès de la Commission nationale pour l'Education, la Science et la Culture - UNESCO), Cathye Lloyd (commission anglaise pour l'égalité raciale). En plus des comités locaux du MRAP et des intervenants étaient également présentes de nombreuses personnes dont les représentants : de l'Appel des Cent pour la Paix et le Désarmement, l'AREV, la CIMADE, l'UNEF, SOS-RACISME, la CFDT, l'UEC, le Parti Socialiste, les Verts, et le représentant de l'évêque de Nice, ainsi que le maire de Grasse, M. de Fontmichel.

Merci également à Martine Apatout (CL Paris 15-20e) et à Jacqueline Martin-Dumesle (CL Grasse) pour l'aide technique apportée à ce dossier.

LE MOT DE LA FIN

Charles Palant, membre de la Présidence du MRAP, donne lecture du message adressé à la Conférence nationale par le célèbre artiste peintre et sculpteur Arman. Celui-ci, on s'en souvient, avait en affirmant publiquement son engagement au sein du MRAP, refusé que soient exposées ses œuvres au Musée d'Art Moderne de Nice qui devait inaugurer l'ancien maire Jacques Médécin dont les propos antisémites avaient fait scandale et provoqué plusieurs démissions au conseil municipal de Nice.

Il remercie les responsables du MRAP dans les Alpes Maritimes pour leur fraternel accueil et la bonne organisation de la Conférence. De même, les quelques deux cents militants et invités venus parfois de très loin jusqu'à Nice où, dit-il « depuis ce matin, nous avons entendu quatorze contributions, toutes d'un très haut niveau. Chacune contribuera dans la prochaine période à nous faire mieux appréhender l'action que nous menons contre le racisme, dont tant de tâches sombres souillent encore la réalité sociale en France, aujourd'hui. »

« Rien n'est maintenant plus important, plus urgent que de dire, de crier avec force notre opposition à la guerre qui menace dans le Golfe. Le risque prend, en ces heures, une dimension à la limite du supportable. Il faut empêcher la guerre pour toutes les raisons qui ont été dites. Et aussi pour la simple raison que la guerre ne réglerait aucune des questions posées. La guerre causerait par dizaines, par centaines de milliers, peut-être, des pertes humaines militaires et civiles ainsi que d'immenses destructions matérielles. Il faut barrer la route à la guerre, imposer la négociation et ainsi fixer le droit, certes outrageusement violé par Saddam Hussein et son régime de dictature sanglante. Ce n'est que dans la paix assurée que pourra s'ouvrir, plus large, la voie aux justes solutions auxquelles aspirent les peuples de cette région. » Revenant à la situation en France où vient de se dérouler le formidable mouvement des lycéens, Charles Palant souligne à quel point les imposants cortèges de garçons et de filles, toutes origines mêlées, ont démenti les absurdités racistes de ceux qui attribuent les difficultés et les échecs scolaires au trop grand nombre d'élèves issus de l'immigration. Sous les applaudissements et les rires de l'assistance, il s'écrie : « Merci à vous, lycéennes et lycéens de France. Vous avez rétabli la vérité. Non ! Ce dont souffre l'Ecole dans ce pays, ce n'est pas de trop d'Afrique, mais de pas assez de fric ! »

Charles Palant insiste également pour que, dans toutes les villes et les départements, les militants responsables et compétents occu-

pent les places qui reviennent au MRAP dans les commissions et les organismes officiels. « Notre présence dans ces structures ne peut qu'accroître l'autorité et le prestige du MRAP par l'exposé de nos analyses et de nos revendications, par la meilleure connaissance réciproque des administrations et de leurs responsables, par la coopération avec les représentants d'autres associations dont la complémentarité partagée peut favoriser des avancées vers des solutions à des problèmes communs. »

Il ajoute : « Evoquer quelques résultats positifs obtenus grâce à l'action inlassable de tant de camarades au dévouement admirable, ici pour imposer l'inscription de gosses qu'on refuse à l'école, là pour obtenir d'une préfecture le renouvellement d'un titre de séjour, l'annulation d'une expulsion, ou bien, à un niveau plus élevé, la prise en compte de revendications plus importantes, parfois très anciennes, contribuer à faire voter une loi nouvelle, plus efficace pour combattre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Est-ce là faire le panégérique du pouvoir, comme certains l'ont reproché au rapport présenté ici par le président Jacques Chevassus ?

Pourquoi ceux qui font ce reproche sous-estiment-ils à ce point l'action à laquelle ils prennent eux-mêmes part, qu'ils croient suspect de dire qu'elle peut être payante, que seule l'action paie. Serait-il suspect, aux oreilles de certains, de dire que l'action est aujourd'hui plus payante qu'au temps de monsieur Pasqua ? Faut-il souhaiter revenir à ces temps plus difficiles ? Personne ici, j'en suis certain, ne le pense. »

Charles Palant poursuit : « Il y a un instant était évoquée la nuit tragique du 21 octobre 1961 à Paris. Cette nuit-là, sur l'ordre du préfet de police Papon, une manifestation pacifique d'Algériens fut sauvagement réprimée. Il y eut des morts par dizaines, des disparus nombreux... Quelques jours plus tard se tenait dans la capitale un grand meeting unitaire, d'un commun accord organisé par le MRAP. L'honneur m'avait échu de présider ce meeting. »

Avant de conclure : « Quelqu'un évoquait tout à l'heure la France comme "fille aînée de l'église". Ah, celle-là ! permettez-moi, moi qui ne suis pas très catholique non plus, de lui adresser quelques mots pour lui dire qu'elle aurait tort de rester fille et plus encore vieille fille. Qu'attends-tu, fille aînée de l'église ? Regarde ton peuple bien en face. Marie-toi. Epouse ton siècle. Ce sera là un beau mariage de raison. Mais si, en plus, tu veux bien y mettre un peu d'amour, ton bonheur et le nôtre en seront encore plus grands. »

ADHESIONS : POURSUIVONS L'EFFORT

Le bilan des adhésions 1990 vient d'être fait par le Bureau National qui s'est réuni le 12 janvier : un premier constat s'impose : pour la première fois depuis cinq ans, le nombre total des adhésions est supérieur à celui de l'année précédente (+ une centaine).

C'est là un signe très encourageant pour notre mouvement. Ce résultat a été obtenu grâce aux efforts de nombreux militants, grâce à la mise en place de la Commission de développement du MRAP, grâce au travail du permanent aux comités locaux.

Une analyse plus précise de ce bilan permet de dégager quatre constatations :

- 1- Certains départements sont en progression sensible : soit parce que des comités ont plus d'adhérents : c'est le cas des Hauts de Seine (+20) avec le comité d'Antony (+12), des Landes (+13) avec le comité de Mont de Marsan (+10), du Doubs (+11), avec le comité de Besançon (+11), de la Moselle (+28) avec les comités de Metz (+18) et de Thionville (+13), de l'Aveyron (+13) avec le comité de Rodez (+13), de l'Aisne (+17) avec le comité de Soissons (+17), des Alpes maritimes (+14) avec le comité de Nice (+25), du Vaucluse (+17) avec le comité d'Avignon (+18), de l'Isère (+35) avec les comités de Bourgoin (+10) et de Grenoble (+14) et de la Loire (+14) avec le comité de Saint Etienne (+12) ; soit parce que des comités ont été créés ou réveillés : c'est le cas du Lot et Garonne (+26) avec la création du comité de Marmande, de l'Hérault (+21) avec la reprise du comité de Sète et de la Manche (+11) avec la reprise du comité de Saint-Lô.
- 2- D'autres départements sont en régression : soit parce que des comités ont moins d'adhérents : c'est le cas de la Seine et Marne (-20) avec les comités de Chelles (-10) et de Meaux (-10), des Yvelines (-15) avec le comité de Trappes (-10), du Val de Marne (-19) avec les comités de l'Hay les Roses (-12) et de Vitry (-10), de la Côte d'Or (-15) avec le comité de Dijon (-13), de l'Île et Vilaine (-10) avec le comité de Rennes (-10), de la Meurthe et Moselle (-24) avec le comité de Nancy

- (-24), des Pyrénées orientales (-14) avec le comité de Perpignan (-10), de la Haute Vienne (-34) avec le comité de Limoges (-34), du Nord (-20) avec le comité de Lille (-17), des Bouches du Rhône (-25) avec le comité d'Aix en Proence (-16), de la Haute Savoie (-13) avec le comité d'Annecy (-9) ; soit parce que des comités ont disparu : c'est le cas du Rhône (-17) avec la disparition du comité de Saint Symphorien.
- 3- La situation des grandes villes demeure particulièrement préoccupante : si Paris contient un nombre important d'adhérents et est en progression (+11), la très grande majorité de ces adhérents sont inorganisés et le mouvement éprouve de grandes difficultés à les mobiliser, particulièrement lors des manifestations ; les autres grandes villes n'ont pas un nombre d'adhérents en rapport avec leur nombre d'habitants : c'est le cas en particulier de Bordeaux, Le Havre, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Rouen, Toulon et Toulouse.
- 4- Le MRAP continue à être pratiquement inexistant dans quinze départements : l'Ain, les Hautes Alpes, l'Ariège, le Cher, la Corrèze, la Corse, la Côte d'Armor, la Creuse, le Gers, la Haute Loire, la Lozère, la Haute Marne, la Mayenne, la Meuse et la Haute Saône, et il y a eu très peu de création de nouveaux comités en 1990 (trois).

FAIRE ADHERER

C'est pourquoi le Bureau National a décidé de porter ses efforts et de demander à tous les militants de diriger leurs efforts sur les points suivants :

- implantation dans les grandes villes au moyen d'une tournée de conférences-débats animées par le Secrétaire Général du MRAP et la Présidence, au moyen aussi de l'action du 21 mars centrée sur les quartiers défavorisés et sur les sites prioritaires pour l'intégration avec l'objectif de don-

ner la parole aux habitants de ces quartiers ;

- organisation des comités de Paris au moyen d'actions centrées sur un point précis ou sur un problème particulier (un quartier, un lycée, une entreprise, le logement, etc...);
- implantation dans toute la France au moyen de la création de comités après des réunions régionales devant permettre de confier cette création à des départements voisins.

Une analyse plus fine est en cours de réalisation pour essayer de comprendre pourquoi certains comités progressent alors que d'autres baissent (si des comités ou des adhérents ont des remarques à nous faire à ce sujet, elles seront les bienvenues) mais nous pouvons déjà insister sur le fait que *le potentiel est immense* : le crédit de notre mouvement est très grand ; notre pluralisme, notre analyse du racisme, notre capacité de réaction, notre refus de la récupération, le dynamisme de notre secrétaire général font que beaucoup voient dans le MRAP une force crédible. Il faut les persuader de nous rejoindre et lancer une grande campagne d'adhésion.

- C'est l'affaire de tous :
 - que chaque adhérent photocopie son bulletin et propose à ses amis, à ses collègues d'adhérer ;
 - que chaque comité se fixe un programme d'actions et de recherche de nouvelles adhésions, particulièrement chez les jeunes et chez les personnes défavorisées ;
 - que chaque fédération ait pour

objectif au moins la création d'un nouveau comité.

Le prochain rapport de la Commission consultative des Droits de l'Homme nous apprend que

DIFFERENCES SPECIAL VILLE

Tout l'horizon sur les questions relatives à la politique de la Ville : ghettos, logement, vie associative, points de vue institutionnels, élus, réhabilitation, vie démocratique... Un numéro branché sur l'actualité, ouvert à la réflexion.

22% des Français sont prêts à adhérer à une organisation antiraciste (contre 18% en 1990). En additionnant les adhérents de toutes les organisations qui existent, nous sommes encore loin du compte.

C'est de notre devoir d'expliquer que ces organisations ne sont pas rivales et qu'il faudra bien un jour qu'elle coordonnent leurs actions ; c'est de notre devoir de montrer que le MRAP ne pratique aucune exclusive et est souvent l'élément moteur des actions unitaires contre le racisme ; c'est de notre devoir de rendre le plus efficace possible cet outil qu'est le MRAP en adhérant et en faisant adhérer. ■

Pierre-Marie Danquigny
Membre de la présidence nationale
Chargé du développement du mouvement

COMMISSION EDUCATION

Une contribution pertinente a été élaborée à propos de l'Ecole.

Quatre points sont développés avec description, analyse, chiffres, propositions :

moyens, formation des maîtres et recrutement, les contenus, le 21 mars.

Texte disponible au siège.

Le MRAP et le Toit de la Grande Arche

sont heureux de vous faire bénéficier

d'un tarif préférentiel

pour la visite de la Grande Arche

et de l'exposition

« France des Libertés – France des Etrangers »

(jusqu'au 31 mars 1991)

MRAP/TOIT DE LA GRANDE ARCHE

sur présentation de ce coupon

à la billetterie

(au pied des ascenseurs panoramiques)

un billet é 20 F au lieu de 30 F.

É C H O S D E S C O M I T É S

AGEN. Colloque sur l'extrême droite avec Pierre Krausz (Commission antisémitisme et néo-nazisme), Jacques Chevassus et Alain Miranda (membres de la présidence du MRAP), ainsi que Jean Blum et Nuncio Tinotel. Deux axes ont notamment été développés : similitudes et différences entre la montée du nazisme dans les années 30 en Allemagne et les faits politiques actuels ainsi que le caractère fondamentalement anti-démocratique et anti-parlementaire de l'extrême droite dont le Front national ne constitue que la « branche légaliste ».

BEAUSOLEIL. Le CL souhaite compléter sa collection de badges et autocollants antiracistes. Si vous souhaitez aider nos amis, écrire à : Raymond Crema, 16 rue des Orchidées, MC 9800, Monaco.

NANTES. Tous les deuxièmes lundi du mois, le CL organise un « point de rencontre » ouvert à tous pour débattre des questions de l'heure.

PAU. « L'Islam au présent du monde contemporain » : thème du débat animé par le pasteur et théologien Serge Guilmin, invité du CL.

PARIS, LILLE ET AILLEURS. Manifestations, rencontres, pétitions, meetings sur la situation

au Maroc, et à la répression qui a suivi la grève générale du 14 décembre.

UN PEU PARTOUT EN FRANCE. Manifestations et communiqués locaux ont exprimé le « non » des pacifistes du MRAP à la guerre.

TOULOUSE. AG du CL. Projets immédiats : réflexion et débat public sur « Nationalité et citoyenneté » ; soutien des Gens du voyage de Saint-Flour et scolarisation des jeunes tziganes. Permanence tous les mercredis (15h à 17h). Tél. : 71 63 75 65.

VENISSIEUX. Patrick Watkins a animé une soirée sur l'apartheid à l'issue de la projection du film « Voices of Sarafina » qui raconte la vie et la lutte des enfants de Soweto.

TARBES. Le 12 décembre dernier, dans la soirée, M. Djermane circulait avec son frère dans Tarbes lorsqu'il a été interpellé par trois hommes en état d'ébriété, qui l'ont insulté (injures racistes) et frappé. M. Djermane a porté plainte auprès du commissariat central de Tarbes. Le CL du MRAP porte plainte à son tour, au regard de la loi du 1er juillet 1972 punissant tous les actes à caractère raciste, et entend faire le nécessaire pour que l'enquête aboutisse et que la loi soit appliquée.

...Le Mrap telex...Le Mrap telex...Le Mrap tel

■ **La compréhension, la paix plus fortes que la haine et la guerre.** La guerre embrase le golfe. Quelles que soient la signification et les conséquences de ce conflit, nous savons d'expérience que certains ne manquent pas d'attiser en France même les haines anti-Arabs et anti-Juives. Nous appelons chacun, sans distinction d'appartenance ethnique, religieuse ou culturelle, à faire preuve de vigilance, à faire l'effort de surmonter ses passions et de penser à la paix qui finira bien par triompher. 124 personnalités de toutes tendances politiques et appartenant à diverses communautés installées en France ont signé cet appel. Rejoignez-les. Soutiens et signatures MRAP : Lysiane SALMON, 89, rue Oberkampf 75011 PARIS. Tél. : 48 06 88 00. Fax : 48 06 88 01.

■ **Agression contre une militante antiraciste.** Mercredi 16 janvier 1991 à 20 heures, à la station du RER « Sceaux », Jacqueline Grunfeld, membre du Bureau National de notre Mouvement et responsable de la Commission Lutte contre l'apartheid, a été sauvagement agressée. [...] J. Grunfeld revenait du Siège de l'ANC-France à Paris, là où fut assassinée Dulcie September en mars 1988. Elle a été probablement suivie et ses odieux agresseurs se sont essentiellement emparés de ses dossiers et de son carnet d'adresses. [...] Ces faits, s'ajoutant à d'autres de même nature visant ses militants, le MRAP a saisi le ministre de l'Intérieur pour que soient recherchés et mis hors d'état de nuire ces agresseurs. (18.1.91)

■ **Pour le Maroc : Rassemblement (18.12.90, Parvis des Droits de l'Homme).** De sources multiples et autorisées, les violations des Droits de l'Homme se sont avérées comme faisant partie du quotidien de la vie publique au Maroc, et ce, malgré les efforts du pouvoir de les dissimuler. Pour le MRAP, cette réalité ne peut laisser insensibles certains que l'on pouvait espérer plus regardants. La répression féroce des manifestations de jeunes sans espoir et sans avenir qui a causé un grand nombre de victimes, morts, blessés, emprisonnés, donne la mesure du drame marocain.

■ **Lituanie.** Le MRAP s'indigne de l'intervention militaire perpétrée par les autorités soviétiques contre le peuple lituanien au cours du week-end dernier. Pour le MRAP, l'utilisation de la force opposée aux revendications et aux aspirations des peuples ne peut être une solution. Seuls la négociation et le dialogue entre les autorités soviétiques et le

gouvernement lituanien démocratiquement élu peuvent encore éviter le pire. A ce titre, il est indispensable que les autorités soviétiques renoncent à toute utilisation de la force et opèrent le retrait de toutes leurs troupes de Lituanie et des autres pays baltes. (17.1.91)

■ **Pas de trêve pour les racistes.** Le MRAP a appris avec indignation les exactions commises dans la nuit de Noël à Beauvais par quatre jeunes irresponsables se réclamant de Jean-Marie Le Pen, qui se sont livrés à une ratonnade, blessant une dizaine de personnes dont une très grièvement. Le MRAP dénonce ce développement de manifestations violentes de racisme qui se traduit aujourd'hui à Beauvais comme hier à Carcassonne par des actes sauvages et gratuits contre une communauté déjà fragilisée et insécurisée. Le MRAP est déterminé à exiger que toute la lumière soit faite sur cette affaire, et que les sanctions appropriées soient prises contre les agresseurs. Il engage d'ores et déjà des poursuites judiciaires et apporte sa solidarité aux victimes. (29.12.90)

■ **Narbonne : Les enfants d'immigrés interdits de conseil municipal des jeunes.** Jour du 42ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et peu de temps après l'adoption par la France de la Convention Internationale des Droits de l'enfant, le Maire de Narbonne vient de décider d'exclure des listes et de l'éligibilité les enfants et adolescents de nationalité étrangère, pour l'élection du conseil Municipal des jeunes. Le MRAP s'élève contre cette décision inique au moment où la crise du civisme est constatée et que les abstentionnistes battent tous les records. Il soutient les Conseillers Municipaux de Narbonne et appelle ses militants à arborer une étoile sur leur poitrine en signe de protestation. (10.12.90)

■ **Paris : le droit à l'école bafoué pour 100 enfants.** Près de 100 enfants étrangers non-francophones, en âge d'être scolarisés, satisfaisant à toutes les demandes de papiers exigées, se sont vus opposer un refus d'inscription en classes d'accueil à Paris. Contre cette entorse au droit à l'éducation inscrit dans les lois de la République et dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant adoptée récemment par les Nations-Unies, le MRAP vient de saisir le ministre de l'Education Nationale, pour que soient reconsidérées les conditions d'accès à l'enseignement pour les enfants non-francophones. (10.12.90)